PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

ARBEL

Société Anonyme au capital de 8 034 094 €.
Siège social : 31, avenue F Roosevelt, 75008 Paris.
542 066 246 R.C.S. Paris.

A. — Comptes sociaux au 31 décembre 2006.

I. — Bilan.

(En euros.)

Actif	Exercice clos le 31/12/06			Exercice clos le 31/12/05	Exercice clos le 31/12/04	Exercice clos le 31/12/03
	Brut	Amortissements & Provisions	Net			
Actif immobilisé :						
Frais d'établissement	300 040	300 040	0	0	60 008	120 016
Brevets & licences	9 589	9 589	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	15 245	0	15 245	15 245	15 244	15 244
Immobilisations corporelles	116 068	116 068	0	1 747	3 420	630 812
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances & acomptes sur immobilisations	0	0	0	0	0	0
Titres de participation	70 068 392	48 136 050	21 932 342	22 357 710	35 863 123	22 344 345
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0
Prêts	74 228	0	74 228	50 008	51 684	10 420
Autres immobilisations financières	1 814 285	1 633 387	180 898	30	30	
Total actif immobilisé	72 397 848	50 195 134	22 202 713	22 424 740	35 993 510	23 120 838
Actif circulant :						
Avances & acomptes à fournisseurs	0	0	0	0	0	0
Clients & comptes rattachés	15 059 302	701 977	14 357 325	13 759 119	8 125 074	10 252 517
Autres créances	13 614 828	3 648 886	9 965 942	3 491 146	6 434 111	5 739 778
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	24 727	24 727	24 727
Disponibilités	92 740	0	92 740	92 742	145 210	155 870
Charges constatées d'avance	23 535	0	23 535	23 550	45 062	3 699
Total actif circulant	28 790 405	4 350 863	24 439 542	17 391 284	14 774 187	16 176 591
Total actif	101 188 253	54 545 997	46 642 255	39 816 025	50 767 697	39 297 430

Passif	Exercice clos le 31/12/06	Exercice clos le 31/12/05	Exercice clos le 31/12/04	Exercice clos le 31/12/03
Capitaux propres :				

Capital social	8 034 094	8 034 094	8 034 094	8 034 094
Prime d'émission	34 085 604	34 085 604	34 085 604	34 085 604
Prime d'apport				
Réserve spéciale de réévaluation	1 165 995	1 165 995	1 165 995	1 165 995
Réserve légale				
Réserves des plus-values nettes à long terme				
Réserve générale				
Report à nouveau	– 56 630 303	– 37 872 199	– 34 768 424	– 33 415 349
Résultat de l'exercice	941 163	– 18 758 104	– 3 103 774	– 1 353 075
Total des capitaux propres	– 12 403 447	– 13 344 609	5 413 495	8 517 269
Provisions pour risques & charges :				
Provisions pour risques	26 069	6 353 620	1 798 622	136 068
Provisions pour charges				
Total des provisions pour risques et charges	26 069	6 353 620	1 798 622	136 068
Dettes :				
Emprunts obligataires				
Emprunts & dettes envers les établissements de crédits	14 351 491	6 648 771	6 410 731	22 709
Emprunts & dettes financières diverses	50	95	95	95
Avances & acomptes reçus sur commandes	0	0	0	0
Fournisseurs & comptes rattachés	4 637 085	5 293 436	3 692 279	5 632 112
Dettes fiscales & sociales	6 105 812	5 894 542	3 648 434	3 082 366
Fournisseurs d'immobilisations	0			
Autres dettes	33 925 195	28 970 170	29 804 039	21 906 807
Produits constatés d'avance				
Total des dettes (1)	59 019 633	46 807 014	43 555 578	30 644 092
Ecarts de conversion passif				
Total passif	46 642 255	39 816 025	50 767 697	39 297 430
(1) Dont à plus d'un an :				
Dont dettes et produits constatés d'avance	55 290 428	41 123 746	38 073 160	30 644 091
Dont concours bancaires courants & soldes créditeurs de banques	930 869	265 598	221 915	22 709

II. — Compte de résultat.

(En euros.)

	Exercice clos le 31/12/06	**Exercice clos le 31/12/05**	**Exercice clos le 31/12/04**	**Exercice clos le 31/12/03**
Produits d'exploitation :				
Ventes	2 818 092	4 920 046	4 943 792	6 372 562
Transferts de charges	2 002 308	864 392	882 424	219 076
Autres produits	62 748	31 046	2 641	94 075
Total des produits d'exploitation	4 883 148	5 815 484	5 828 858	6 685 714
Charges d'exploitation :				
Autres achats & charges externes	– 3 081 373	– 3 222 667	– 3 747 314	– 2 576 831
Impôts & taxes & versements associés	– 34 631	– 117 050	– 149 436	– 146 286

Salaires & traitements	– 2 437 297	– 2 389 475	– 2 203 108	– 2 371 305
Charges sociales	– 1 248 056	– 1 284 133	– 1 101 000	– 1 177 306
Dotation aux amortissements	– 1 747	– 61 681	– 89 685	– 113 900
Dotation aux provisions	– 674 544	– 806 754		
Autres charges de gestion	– 1 584	– 2 570	– 4 621	– 4 975
Total des charges d'exploitation	– 7 479 232	– 7 884 330	– 7 295 165	– 6 390 605
Résultat d'exploitation	– 2 596 084	– 2 068 846	– 1 466 307	295 109
Produits financiers :				
Intérêts des prêts & produits assimilés	93 350	52 753	462 899	90 546
Produits nets de cession de titres de placement	4 398			25 032
Reprises sur provisions	657 111	438 512	931 334	260 028
Produits financiers	754 859	491 265	1 394 234	375 607
Charges financières :				
Intérêts & charges sur emprunts	– 2 027 353	– 1 405 951	– 1 284 535	– 857 213
Dotation aux amortissements & provisions	– 2 031 335	– 13 655 215	– 24 134	– 1 827 003
Charges financières	– 4 058 688	– 15 061 166	– 1 308 669	– 2 684 217
Résultat financier	– 3 303 829	– 14 569 901	85 565	– 2 308 610
Résultat courant avant impôt	– 5 899 913	– 16 638 746	– 1 380 742	– 2 013 500
Produits exceptionnels :				
Produits divers	269 106	19 399	14 163	3 655
Produit de cession immobilisations corporelles	21 940		681 001	1 137 260
Produit de cession immobilisations financières				
Reprise sur provisions	5 520 797	1 772 554	116 675	4 421
Produits exceptionnels	5 811 843	1 791 953	811 839	1 145 336
Charges exceptionnelles :				
Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées			– 597 802	– 292 703
Valeur comptable des immobilisations financières cédées	– 15			
Charges exceptionnelles diverses	– 5 490 635	– 477 730	– 203 836	– 46 692
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	0	– 5 520 797	– 1 779 229	
Charges exceptionnelles	– 5 490 650	– 5 998 527	– 2 580 867	– 339 395
Résultat exceptionnel	321 193	– 4 206 575	– 1 769 028	805 941
Impôts sur les bénéfices	6 519 883	2 087 217	45 996	– 145 515
Résultat de l'exercice	941 163	– 18 758 104	– 3 103 774	– 1 353 075

III. — Tableau de flux de trésorerie.

(En euros)

	Arrêté clos le 31/12/06
Résultat Net	941 163
Amortissements	1 747
Dotations (reprises) de provisions sur immobilisations financières	231 952
Dotations (reprises) de provisions	– 6 327 551

Neutralisation des + ou – values sur cessions d'actifs	0
Neutralisation des subventions d'investissement	0
Dotations (reprises) sur écarts d'acquisition	0
Coût de l'endettement financier net	2 027 353
Marge Brute d'autofinancement	– 3 125 336
Variations des valeurs d'exploitation	0
Variations des comptes clients	– 598 206
Variations des comptes fournisseurs	– 656 351
Variations des autres créances, autres dettes et comptes de régularisation	– 1 308 487
Variation du besoin en fonds de roulement	– 2 563 044
Flux Financiers de l'exploitation	– 5 688 380
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles	0
Acquisitions d'immobilisations financières	– 11 672
Cessions d'immobilisations incorporelles	0
Cessions d'immobilisations corporelles	0
Cessions d'immobilisations financières	0
Subventions d'investissement	0
Flux Financiers liés aux investissements	– 11 672
Augmentations / (remboursement) des dettes financières	7 037 404
Intérêts financiers nets versés	– 2 027 353
Flux des opérations financières	5 010 051
Variation de Trésorerie	– 690 001

	Décembre 2006	**Décembre 2005**
Trésorerie en fin de période	– 838 129	– 148 128
Placements court terme	0	24 728
Disponibilités	92 740	92 742
Concours bancaires CT	– 930 869	– 265 598
Variation	– 690 001	– 96 152

IV. — Projet d'affectation du résultat.

Origines :	
Report à nouveau	– 56 630 303
Résultat de l'exercice	941 163
Affectation :	
Report à nouveau	– 55 689 140

V. — Annexe aux comptes individuels.

1. – Faits marquants de l'exercice.

Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison. — Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

1. Fermoba Diffus (BU1) : L'année 2006 est marquée par le retour à l'équilibre de Fermoba Diffus. Les résultats opérationnel et net sont en hausse par rapport à l'exercice précédent.

Les négociations menées sur les contrats lourds (véhicules, communication, énergie) ont porté leurs fruits. Ces gains permettent une meilleure maîtrise de l'ensemble des frais fixes.

A la fin de l'exercice, la force de vente était constituée de 255 vendeurs contre 240 à fin 2005. Cet effort d'embauche qui représente un investissement de formation et de coûts salariaux en 2006, doit produire ses effets sur 2007. Le nombre d'agences de ventes est passé de 62 à 65 sur l'exercice.

2. Fermoba Chantiers (BU2) : Le chiffre d'affaires social de Fermoba Centre Industries atteint 43 M€ en 2006.

Les effectifs restent stables.

Transmission universelle de patrimoine de la société S2F à la société Fermoba Centre Industries :

Le Conseil d'Administration de la société Fermoba Centre Industries a décidé, le 10 juillet 2006, de la dissolution anticipée de sa filiale à 100 %, la société S2F Entreprise. Cette dissolution sans liquidation, effective le 14 août 2006, a été réalisée par Transmission Universelle du Patrimoine de la société S2F Entreprise au profit de la société Fermoba Centre Industries.

Décoglace Industries et Décotherm Industries :

Les mesures drastiques mises en place mais dont les effets se sont révélés insuffisants n'ont pas permis de limiter les impacts négatifs des chantiers négociés avec des marges trop faibles. Cette absence de redressement a conduit le Groupe à déposer la déclaration de cessation des paiements de ses filiales en date du 13 juillet 2006. En date du 18 juillet 2006, Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

En date du 16 novembre 2006, le Tribunal de Commerce de Paris a arrêté le plan de redressement par voie de cession d'actifs des activités et du personnel du site de Clermont-Ferrand de la société Décoglace Industries.

En date du 7 décembre 2006, le Tribunal de Commerce de Paris a arrêté le plan de cession partielle de la société pour la branche du site de Pouilly sur Charlieu.

Par ailleurs, le 16 novembre 2006, le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé la liquidation judiciaire de la société Décotherm Industries.

Des mesures de reclassement du personnel ont été mises en place au sein du Groupe.

3. Vente aux professionnels (BU3) :

Cession de la société Ecran System Industries :

La cession de la société Ecran System Industries a été réalisée le 22 mai 2006.

Cette filiale qui représente une contribution au chiffre d'affaires du Groupe de 1,4 % a enregistré une perte de 1 755 K€ en 2005 et de 230 K€ début 2006 avant de bénéficier d'un abandon de créance de 9 508 K€ consenti par 2F Participations qui avait été provisionné préalablement, permettant le rééquilibre de sa situation financière.

Compte tenu des pertes annuelles récurrentes de cette société, cette cession ne pèsera plus sur les résultats futurs du Groupe.

La déconsolidation de cette filiale n'a pas eu d'impact négatif sur les comptes du groupe, la totalité du capital et des comptes courants ayant été provisionnée précédemment.

Cession des activités de Franciaflex et filiales :

En janvier 2006, la société Fermoba Industries a cédé à la société 2F Participations 160 actions de la société 2F Management. Après cette acquisition, la société 2F Participations a vendu les 4 000 actions de la société 2F Management (représentant la totalité des titres de la société 2F Management) à la société Franciaflex Industries. Ces cessions ont été réalisées à la valeur nominale des actions. Après reclassement, Franciaflex Industries détenait 100 % des actions de la société 2F Management.

La société Franciaflex Industries a procédé à une opération d'apport de l'ensemble de ses actifs et passifs rattachés à sa branche d'activité opérationnelle (dont les titres de ses filiales opérationnelles) à la société 2F Management, filiale à 100 %.

Cet apport a été réalisé en valeur réelle. Cette opération a permis la cession de la société 2F Management, bénéficiaire de l'apport, à la société MAC (Matériels Accessoires du Centre).

L'opération d'apport n'a entraîné aucune conséquence sociale et a permis le transfert à la société 2F Management de l'ensemble de l'activité et du personnel avec l'ensemble du patrimoine de la Société rattaché à la branche (transfert des contrats commerciaux, des baux, des engagements envers les clients, les fournisseurs).

Le Tribunal de Commerce de Paris a nommé, en date du 16 février 2006, sur requête des sociétés Franciaflex Industries et 2F Management, deux Commissaires à la scission.

En date du 16 février 2006, le Comité Central d'Entreprise a rendu un avis favorable sur le projet d'apport partiel d'actifs réalisé avec valorisation en valeur réelle de la société suivi d'un avis favorable sur le projet de cession le 29 mai 2006.

En juin 2006, Arbel a finalisé les négociations en vue de la cession de l'activité de Franciaflex Industries et ses filiales Baie Ouest, Boflex, Storistes de France, SMVO et les G.I.E. M4G et FP2X. La cession devant être précédée de l'opération d'apport partiel d'actifs décrite ci-dessus. Le Groupe Arbel a signé un protocole de cession avec la société MAC sous conditions suspensives (notamment mainlevée des inscriptions et sûretés inscrites sur les actifs et accord de la DGCCRF).

Cette cession a été réalisée le 28 juillet 2006 sur la base d'une valeur d'entreprise de 48 000 000 € susceptible d'être augmentée d'un complément de prix d'une valeur maximum de 3 000 000 €. Ce complément de prix sera acquis en fonction d'atteinte d'objectif de résultat d'exploitation sur l'exercice 2006. Compte-tenu des dettes et autres passifs transférés, le prix de cession s'est élevé à 26 491 385 €. La plus-value comptable générée est de 17,1 M€ avant complément de prix.

Par ailleurs, la cession de l'activité Franciaflex prévoyait que les sociétés Franciaflex Industries et Franciaflex Participations changent de dénomination sociale afin d'éviter toute confusion entre les sociétés du Groupe et l'acquéreur.

Ainsi lors de leur Assemblée Générale du 28 juillet et du 22 août 2006, les sociétés Franciaflex Industries et Franciaflex Participations ont changé de dénomination et deviennent respectivement 2F Industries et 2F Participations. Le siège social de la société 2F Industries a été transféré avenue Franklin Roosevelt.

La rentabilité de l'activité de la filiale Calfeutrex-DSF n'ayant pu être rétablie, malgré les mesures de restructuration, la décision a été prise d'arrêter l'activité de cette société sur l'année 2006. Cette année l'activité a consisté à terminer les chantiers en cours et procéder aux levées des réserves émises afin de recouvrer les créances et retenues de garanties échues.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de l'exercice 2006 s'est élevé à 622 K€. Compte tenu des coûts de personnel et des prestataires extérieurs, le résultat net ressort déficitaire de – 654 K€.

Pôle Ferroviaire :

1. Arbel Fauvet Rail : L'exercice 2006 est caractérisé par des prises de commande atteignant près de 44 M€ (pièces détachées incluses) à comparer aux 48 M€ au titre de l'exercice 2005 dans son ensemble.

Conséquence à la fois de notre niveau de charge important sur la chaîne de fabrication de wagons citernes gaz et de la concrétisation des efforts d'innovation sur les wagons trémies, les prises de commandes se concentrent principalement sur le segment des wagons plats. Arbel Fauvet Rail effectue une percée remarquable chez deux clients nouveaux entrants qui profitent de la dérégulation du marché de la traction sur le réseau français et européen.

Les développements de Arbel Fauvet Rail en matière de création de valeur pour les clients, notamment par la réduction de la tare et du coût global d'exploitation, ont permis de faire la différence avec la concurrence sur ces nouveaux marchés. Le wagon trémie « nouvelle génération » qui sera équipé du nouveau boggie AFR22 et livré dès 2008 ouvre à Arbel Fauvet Rail des perspectives de développement extrêmement intéressantes.

Le résultat net de l'exercice est déficitaire car la société Arbel Fauvet Rail a été confrontée à un environnement industriel difficile lourdement affecté par la rupture d'essieux sur le marché européen qui a beaucoup perturbé la production et entrainé des tensions de trésorerie subséquentes.

En ce qui concerne le litige qui oppose Arbel Fauvet Rail à Eurotunnel, le Groupe considère qu'il n'y a pas matière à provisionner dans la mesure où la réclamation d'Eurotunnel est artificielle et trouve sa cause dans les conditions d'exploitation et de maintenance des navettes. Une expertise a été diligentée par le Tribunal de Commerce de Paris.

Dans le cadre de la nécessaire restructuration des activités de la société Arbel Fauvet Rail (AFR), le Groupe Arbel mène des négociations en vue de céder les activités de sa filiale AFR. A ce titre, les éléments de principe d'un protocole à intervenir entre Arbel et la société IGF ont été arrêtés le 22 novembre 2006, prévoyant la cession de AFR et ouvrant une période d'exclusivité de 3 mois au profit de la socicté IGF.

2. Lormafer : L'activité principale est la réparation et la maintenance de matériel ferroviaire. Cette société est située à Creutzwald, dans l'Est de la France.

Le chiffre d'affaires social s'élève à 14 937 K€ en 2006 et le résultat net fait apparaître une perte de 1 559 K€.

Le rapport annuel 2005, présenté à l'Assemblée Générale de la société Arbel en date du 30 Août 2006, avait annoncé le principe de la cession de la société Lormafer.

Le Conseil d'Administration de la société Lormafer du 28 décembre 2006 a arrêté la réalisation des opérations de réduction et d'augmentation de capital qui ont conduit à la prise de contrôle de la société Lormafer par la société Novafer.

Reclassement de la société AFBS au sein du Groupe Arbel :

En décembre 2006, la société Lormafer a cédé à la société Arbel la totalité des parts sociales composant le capital de la société AFBS.

Perte de contrôle par le Groupe Arbel de la société Lormafer en raison des opérations réalisées sur le capital :

L'assemblée générale de la société Lormafer du 11 décembre 2006 a décidé de réduire et d'augmenter le capital de la façon suivante :

— Réduction de 662 246 euros par diminution du nominal des actions et par affectation sur un compte réserve indisponible destiné à apurer les pertes estimées de l'exercice 2006. Cette réduction se fait par réduction du nominal de 15,24 à 2 euros et sous condition de la réalisation de l'augmentation de capital décrite ci-dessous ;

— Augmentation de 420 000 euros par création de 210 000 actions de 2 euros chacune. Augmentation sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. La société Arbel Fauvet Rail a renoncé à souscrire à cette augmentation de capital au bénéfice de Novafer qui a souscrit.

Ces opérations ont été réalisées à l'issue de la période de souscription qui s'est terminée le 25 décembre 2006.

Depuis la réalisation de ces opérations la société AFR détient 49 969 actions sur un total de 260 000 actions, soit environ 19,22 % du capital.

Par ailleurs, le siège social de Lormafer a été transféré à Creutzwald le 1er janvier 2007.

2. – Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.

Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison :

Le moratoire CCSF : Le Groupe a obtenu, le 9 février 2007, un nouveau plan de règlement pour l'ensemble de ces dettes fiscales et sociales dues au 31 décembre 2006 pour la société Arbel et les sociétés Fermoba (Pôle Bâtiment).

Ce nouveau plan de règlement est effectif depuis novembre 2006.

Le montant de la dette CCSF, hors majorations et pénalités, enregistrée dans les comptes des sociétés du groupe au 31 décembre 2006 est de 17,7 M€.

Pôle ferroviaire. — Dans le cadre de la restructuration des activités de la société Arbel Fauvet Rail (AFR), la société AFR et la société IGF Capital Retournement (IGF) étudient les modalités d'un projet de reprise par IGF Industries des activités de conception, de fabrication et de commercialisation de wagons de marchandises, de conteneurs citerne et de boggies exploités par AFR à Douai.

Les parties envisagent de structurer ce projet de reprise sous forme d'un apport partiel d'actifs par AFR de l'ensemble des activités à la société IGF Industries (société par actions simplifiée nouvellement créée dont l'unique associé est la société IGF).

Toutefois, compte tenu des délais nécessaires à la mise en [U+x009c]uvre dudit apport, les sociétés AFR et IGF ont signé et mis en place un contrat de location gérance préalablement à l'apport des activités à IGF Industries aux seules fins d'anticiper l'exploitation du fonds de commerce par IGF Industries. Cette location gérance est effective depuis le 1er février 2007.

Cette location-gérance a été consentie pour une durée d'un an à compter du 1er février 2007, tacitement renouvelable et moyennant une redevance semestrielle.

Le projet d'apport partiel des activités d'AFR à IGF Industries sera soumis au régime juridique des scissions permettant une transmission à titre universel des actifs et passifs afférents aux activités. Cet apport devrait être réalisé au cours du premier semestre 2007 avec un effet rétroactif, sur le plan comptable et fiscal, au 1er janvier 2007. La réalisation de l'apport sera soumise à la validation des valeurs retenues par le ou les commissaires à la scission.

La réalisation de cette opération impliquera la cession par AFR à IGF de l'intégralité des actions de IGF Industries reçues en rémunération de l'apport des activités pour un prix égal au montant de l'augmentation de capital de IGF Industries et, le cas échéant, de la prime d'émission y afférente. Cette cession devrait intervenir le jour de la réalisation définitive de l'apport à IGF Industries.

Pôle immobilier. — Au cours du second semestre 2006, la société Arbel Investissements a mené des négociations en vue de la cession de l'immeuble dont elle est propriétaire à Noisy le Grand et qui se trouve en location. Ces négociations ont permis la concrétisation de la vente en janvier 2007. Cette opération permet à la société Arbel Investissements de rembourser les dettes contractées à l'occasion de l'acquisition de ce bien et à son exploitation.

3. – Règles et méthodes comptables.

Les comptes présentés sont établis en euro. Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31.12.2006, le total s'élève à 45 701 092 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat bénéficiaire de 941 163 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2006 au 31.12.2006.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

— continuité de l'exploitation ;

— permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

— indépendance des exercices ;

— et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La continuité d'exploitation de la société est liée à celle du Groupe.

Pour le pôle Ferroviaire, les accords finalisés début 2007 permettent à chacune des entités d'assurer par elles-mêmes l'ensemble de leurs obligations. Les modalités sont développés dans le paragraphe « Evènements postérieurs à la clôture ».

Pour le pôle Bâtiment, l'aboutissement des négociations avec la CCSF, les banques et les autres organismes sociaux permet de couvrir le besoin de trésorerie de ces sociétés incluant les frais de Groupe revenant à notre société et d'assurer l'équilibre de trésorerie de cette dernière. L'ensemble des prévisions d'exploitation et de trésorerie a fait l'objet d'une revue indépendante qui confirme les éléments ci-dessus. Parallèlement, les concours bancaires sont maintenus pour l'exercice 2007.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles. — Les frais d'établissement sont amortis sur une durée de 5 ans.

2. Immobilisations corporelles. — Dans le cadre de la première application des nouvelles règles concernant les actifs, la méthode retenue pour cette première application est la méthode prospective dite « simplifiée ». Cette méthode s'applique à compter de l'exercice en cours. Le passé n'est pas remis en cause.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

— immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif ;

— immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité des biens, à savoir :

Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériel de bureau & informatique	4 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Logiciels	2 à 5 ans

3. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements :

3.1. Les titres de participation sont évalués à la clôture de chaque exercice en comparant la valeur d'usage déterminée en retenant les critères appropriés à la participation concernée (quote-part de situation nette, valeur de rendement, valeur de rentabilité) et le coût historique.

Si la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

— Pôle 2F Participations : Il est considéré que dans ce secteur d'activité, l'appréciation de valeur s'appuie sur les parts de marché. Par comparaison avec d'autres sociétés, on peut estimer avec prudence que la valeur d'entreprise est au moins égale à 30 % du chiffre d'affaires, lequel est estimé à 121,1 M€ pour 2007. Cette valeur est considérée par une approche fondée sur la capitalisation des cash-flows futurs actualisés.

Compte tenu par ailleurs de la déduction de l'endettement pour passer de la valeur d'entreprise à l'estimation du pôle 2F Participations, il apparaît que la valeur de ce dernier est supérieure à la valeur comptable des titres de participation correspondants dans les livres d'Arbel (21,9 M€). En conséquence, aucune dépréciation n'a été constituée au 31 décembre 2006.

— Pôle Ferroviaire : La participation figure pour un montant brut de 48 136 K€ diminuée d'une provision de 48 136 K€ identique à celle retenue au 31 décembre 2005.

3.2. Les valeurs mobilières et droits sociaux sont enregistrés pour leur coût historique, hors frais d'accessoires d'achat. En cas de cession, les plus-values sont déterminées en admettant que les titres les plus anciens sont les premiers sortis.

L'évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée en comparant ce coût historique à la valeur boursière résultant du cours moyen constaté le dernier mois de l'exercice pour les titres cotés. Si la valeur boursière, pour les titres cotés, ou leur valeur probable de négociation, pour les titres non cotés, est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.3. La société Arbel détient une quote-part de ses propres actions (inférieure à 10 %) qui figure sous la rubrique « autres immobilisations financières ». A la clôture de l'exercice 2006, la valeur nette comptable de ses actions est ramenée par le biais de provisions à sa valeur boursière du titre Arbel au 31 décembre de l'exercice.

4. Créances. — Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement et que la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

4. – Immobilisations.

(En euros.)

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentation	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles :			
Frais d'établissement, de recherche & développement - Total I	300 040	0	0

Autres postes d'immobilisations incorporelles - Total II	24 833	0	0
Immobilisations corporelles :			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements & aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel & outillage industriels			
Installations générales, agencements & aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau & informatique, mobilier	116 069		
Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances & acomptes			
Total III	116 069	0	0
Immobilisations financières :			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	70 068 487		
Autres titres immobilisés	1 812 828	31	
Prêts & autres immobilisations financières	50 038		25 617
Total IV	71 931 353	31	25 617
Total général (I + II + III + IV)	72 372 295	31	25 617

Cadre B	Diminutions		Valeur brute Fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement, de recherche & développement - Total I	0	0	300 040	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles - Total II	0	0	24 833	0
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements & aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels				
Installations générales, agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau & informatique, mobilier			116 069	
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Total III	0	0	116 069	0
Immobilisations financières :				
Participations évaluées par mise en équivalence				

Autres participations	31	64	70 068 392	
Autres titres immobilisés			1 812 859	
Prêts & autres immobilisations financières			75 655	
Total IV	31	64	71 956 906	0
Total général (I + II + III + IV)	31	64	72 397 848	0

(*) Les actions propres ont été reclassées dans les autres titres immobilisés du fait qu'il n'y ait pas de mouvement régulier sur les titres depuis plusieurs mois, les normes comptables préconisant le reclassement en titres immobilisés.

Les titres Arbel Suisse ont été reclassé du poste « Titres de participations » au poste « Autres titres immobilisés ».

Actions propres :

Nombre d'actions	25 704
Valeur d'acquisition (en euros)	1 279 922
Provisions	1 228 514
Valorisation au 31/12/06	51 408

Le nombre d'actions propres n'a pas évolué en 2006.

5. – Amortissements.

Immobilisations amortissables	**Situation & Mouvements de l'exercice**			
	Valeur brute début d'exercice	**Augmentations Dotations**	**Diminutions Sorties / Reprises**	**Valeur brute Fin d'exercice**
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement, de recherche & développement - Total I	300 040	0	0	300 040
Autres immobilisations incorporelles - Total II	9 589	0	0	9 589
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements & aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels				
Installations générales, agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau & informatique, mobilier	114 322	1 747		116 069
Emballages récupérables & divers				
Total III	114 322	1 747	0	116 069
Total général (I + II + III)	423 951	1 747	0	425 698

Cadre B - Immobilisations amortissables	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Cadre C - Provisions amortissements dérogatoires	
	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement, de recherche & développement - Total I	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles - Total II	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles :					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements & aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel & outillage industriels					
Installations générales, agencements & aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau & informatique, mobilier	1 747				
Emballages récupérables & divers					
Total III	1 747	0	0	0	0
Total général (I + II + III)	1 747	0	0	0	0

Cadre D - Immobilisations amortissables	Mouvements des charges à repartir sur plusieurs exercices			
	Montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations	Montant net en fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices - Total I	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations - Total II	0	0	0	0

6. – Provisions inscrites au bilan.

(En euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées :				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuations des cours				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Total I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges :				
Provisions pour litiges				

Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	6 353 620	0	6 327 551	26 069
Total II	6 353 620	0	6 327 551	26 069
Provisions pour dépréciations :				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	49 523 604	245 832	0	49 769 436
Sur autres immobilisations financières				0
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	27 433	674 544	0	701 977
Autres provisions pour dépréciation (2)	2 520 494	1 128 392	0	3 648 886
Total III	52 071 531	2 048 768	0	54 120 299
Total général (I + II + III)	58 425 151	2 048 768	6 327 551	54 146 368
Dont dotations et reprises :				
D'exploitation		674 544	806 754	
Financières		1 374 224		
Exceptionnelles			5 520 797	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI).

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participations correspondent à hauteur de 232 K€ à une provision sur les titres de la société Arbel Suisse.

Les reprises de provisions pour risques et charges correspondent principalement :

— à hauteur de 3 506 K€ à une provision sur les titres de la société Lormafer dont la provision a été enregistrée dans les comptes d'Arbel Fauvet Rail au cours de l'exercice constatant dans le même temps la perte de contrôle de la société Lormafer (cf. Faits marquants de l'exercice) ;

— à hauteur de 2 015 K€ à des provisions pour pertes à terminaison relatives à des marchés de sa filiale Arbel Fauvet Rail et prises en charge par celle-ci.

7. – Etat de créances.

(En euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	74 228	74 228	
Autres immobilisations financières	1 427		1 427
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	27 433		27 433
Autres créances clients	15 031 868	15 031 868	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	795	795	

Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	896 064	896 064	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	12 706 791	12 706 791	
Débiteurs divers	538 879	538 879	
Charges constatées d'avance	23 535	23 535	
Total	29 301 020	29 272 160	28 860
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	26 049		
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	1 829		
(2) Prêts et avances consenties aux associés			

8. – Variation des capitaux propres.

	En euros
Situation nette au 31/12/05	– 13 344 609
Variation du capital social	
augmentation du capital	
diminution de la prime	
Résultat de l'exercice 2006	941 163
Situation nette au 31/12/06	– 12 403 446

9. – Etat des dettes.

(en euros)	**Montant brut**	**A 1 an au plus**	**De 1 à 5 ans**	**A plus de 5 ans**
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1) :				
A un an maximum à l'origine				
A plus d'un an à l'origine	14 351 491	11 551 491	2 800 000	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	50	50		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 637 085	4 637 085		
Personnel et comptes rattachés	352 146	352 146		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 149 987	2 149 987		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 100 179	3 100 179		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	503 500	503 500		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	32 908 150	32 908 150		
Autres dettes	1 017 045	87 841	929 204	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

Total	59 019 633	55 290 429	3 729 204	0

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice.
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice.
(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés.

10. – Eléments relevant de plusieurs postes du bilan.

(en euros)	**Montant concernant les entreprises liées avec lesquelles la société à un lien de participation**	**Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce**
Capital souscrit, non appelé		
Immobilisations incorporelles :		
Avances et acomptes		
Immobilisations corporelles :		
Avances et acomptes		
Immobilisations financières :		
Participations nettes	21 932 342	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations	21 932 342	0
Avances et acomptes versés sur commandes	1 435	
Créances :		
Créances clients et comptes rattachés	11 233 730	
Autres créances	8 529 487	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total créances	19 763 217	0
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Dettes :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 809 297	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 036 233	
Produits constatés d'avances		
Total dettes	33 845 530	0

11. – Fonds commercial.

Eléments consécutifs du fonds commercial (en euros)	Montant des éléments				Montant Des Dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial			15 244	15 244	

12. – Produits à recevoir.
(En euros.)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/06	31/12/05
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	9 656 966	9 349 749
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	9 656 966	9 349 749

— Détail des produits à recevoir :

	31/12/06	31/12/05
Créances clients et comptes rattachés		
Factures à établir (FAE) :		
Arbel Fauvet Rail		
Nauder Industries	265 264	265 264
Lormafer		585 630
AFBS	27 681	26 898
Fermoba Industries	4 040 918	4 245 075
Fermoba Centre Industries	2 153 184	1 861 832
2F Industries	2 438 527	1 350 150
SC Chenard & Walcker	716 866	1 014 900
Calfeutrex-DSF	14 526	
Total	9 656 966	9 349 749

13. – Charges à payer.
(En euros.)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/06	31/12/05
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 392 391	2 758 018

Dettes fiscales et sociales	786 821	778 753
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	3 179 212	3 536 771

— Détail des charges à payer :

(En euros)	31/12/06	31/12/05
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Total	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		
Fournisseurs factures non parvenues (FNP)		
FNP 2F Industries	1 790 604	1 795 107
FNP CAC	601 307	843 311
FNP Divers	480	119 600
Total	2 392 391	2 758 018
Dettes fiscales et sociales :		
Dettes provisions / congés payés	189 406	198 330
Organismes sociaux, charges à payer	90 915	89 248
Taxe Apprentissage	86 578	69 266
Formation Continue	230 055	219 786
Autres impôts et taxes	189 867	202 123
Total	786 821	778 753
Autres dettes		
Total	0	0
Total général	3 179 212	3 536 771

14. – Produits et charges constatées d'avance.

(En euros.)

Produits constatés d'avance	31/12/06	31/12/05
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	0	0

Charges constatées d'avance	31/12/06	31/12/05
Charges d'exploitation	23 535	23 550
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	23 535	23 550

15. – Composition du capital social.

Au 31 décembre 2006, la composition du capital social est la suivante :

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	1	8 034 094			8 034 094

16. – Ventilation du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En euros)	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 818 092		2 818 092
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
Total	2 818 092		2 818 092

Le chiffre d'affaires est constitué pour l'essentiel par la facturation d'une redevance émise sur le chiffre d'affaires des filiales selon un taux de 2,1 % pour 2006 conformément à la convention des « Management Fees » appliquée lors du conseil d'administration du 8 février 2001 et lors de son avenant du 11 juin 2003.

17. – Résultat financier.

Le résultat financier se décompose de la manière suivante :

Produits financiers	754 859	
Dont entreprises liées		735 296
Charges financières	4 058 688	
Dont entreprises liées		3 582 600
Résultat financier	– 3 303 829	
Dont entreprises liées		– 2 847 304

Il s'agit pour l'essentiel des intérêts sur flux des comptes courant entre sociétés du groupe au taux fiscalement déductible de 4,48 %.

18. – Résultat exceptionnel.

Le détail du résultat exceptionnel est le suivant :

	(En euros)
Produits exceptionnels :	
Produits divers	269 106
Produits de cession immobilisations corporelles	
Produits de cession immobilisations financières	21 940
Reprise sur provisions	5 520 797
Total des produits exceptionnels	5 811 843
Charges exceptionnelles :	

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 158 474
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15
Indemnités transactionnelles	327 600
Pénalités et amendes	4 561
Dotation aux provisions	
Total des charges exceptionnelles	5 490 650
Résultat exceptionnel	– 321 193

19. – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.

(En euros)	Avant impôt	Impôt Correspondant	Après Impôt
Résultat courant	– 5 899 913		– 5 899 913
Résultat exceptionnel	321 193		321 193
Participation des salariés			
Résultat comptable	– 5 578 720	– 6 519 883	941 163

En exécution de la convention d'intégration fiscale, le produit d'impôt net constaté dans les comptes 2006 (soit 6 520 K€) correspond au produit d'impôt reçu des filiales en situation fiscale individuelle bénéficiaire au titre de l'exercice 2006 : le taux d'IS est de 34,33 %.

20. – Engagements financiers.

Engagements donnés (1)	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	6 916 816
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	89 507
Autres engagements donnés	
Total	7 006 323
(1) Dont concernant :	
Les dirigeants	Néant

Les engagements de retraite et assimilés sont calculés sur la base des normes de la convention collective de la métallurgie. En tenant compte d'un âge de départ à la retraite de 65 ans, d'une actualisation de 3,7 % et d'une augmentation des salaires de 5,06 %.

Engagements reçus (2)	Montant
Engagements reçus	
Total	

21. – Situation fiscale.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt (en euros) :

Accroissement	Montant
Provisions réglementées :	

Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Autres	
Total	

Allègement	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
Organic	4 509
Actions propres	13 880
Participation des salariés	
Autres	
Total	18 389

Situation du Groupe Fiscal. — Le Groupe fiscal Arbel bénéficie d'une situation fiscale déficitaire. A titre d'information nous rappelons que cette situation fiscale est structurée de la façon suivante :

	31/12/06	31/12/05
Déficit d'ensemble reportable	155 461 K€	133 788 K€
Moins values à long terme		13 027 K€

L'économie potentielle d'impôts résultant de ces reports au 31.12.2006 est d'environ 51 M€ sur les déficits.
Le groupe fiscal Arbel du 31.12.2006 est composé des sociétés suivantes : Arbel, Arbel Investissements, Arbel Fauvet Rail, AFBS, 2F Participations, 2F Industries, SEP, Calfeutrex-DSF, Fermoba Industries, Fermoba Est Industries, Fermoba Nord Industries et Fermoba Centre Industries.

Risque lié à une évolution de la réglementation fiscale. — Par une instruction en date du 4 mars 2004, l'administration fiscale a pris acte de la décision de la Commission Européenne estimant que les dispositions de l'article 44 septies du CGI ne sont pas compatibles avec le droit européen.
Pour mémoire, l'article 44 septies prévoit une exonération temporaire d'IS au profit des sociétés créées pour reprendre une entreprise industrielle en difficulté. Au cours des exercices précédents, certaines sociétés du Groupe Arbel ont bénéficié de cet avantage fiscal.
Bien que sa remise en cause soit susceptible d'entraîner un reversement des sommes correspondantes, ni son principe ni ses modalités n'ont été arrêtées à ce jour. Par conséquent, le Groupe Arbel maintient la position retenue au 31.12.2003 et n'a pas anticipé dans les comptes 2005 l'éventuel risque fiscal lié.

22. – Dettes garanties par des sûretés.

(En K€)	31/12/06	31/12/05
Dettes garanties par des sûretés réelles (1)	9 400	2 500
(1) Emprunts auprès d'établissements de crédit.		

— La société Arbel a nanti les titres de L'EURL Arbel Investissements en garantie d'un prêt de Natexis Banques Populaires en date du 28 mai 2004 pour 2 500 K€ ;
— La société Arbel a nanti en date du 4 avril 2006 au profit de Natexis 500 000 titres de sa filiale 2F Participations, dans le cadre de la mise en place d'un emprunt de 6 900 K€ ;
— La société Arbel a nanti en date du 4 avril 2006 au profit de Natexis 13 729 252 titres de sa filiale Arbel Fauvet Rail, dans le cadre de la mise en place d'un emprunt de 6 900 K€.

23. – Rémunération des dirigeants.

Le montant des rémunérations alloué au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions est de 435 850 €.

24. – Effectif.

Les effectifs au 31 décembre 2006 se composent de :

	Personnel salarié

Cadres	13
Employés	5
Ouvriers	
Total	18

25. – Renseignements concernant les filiales et participations.

(En K€)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT	Résultat du dernier exercice clos
				Brut	Net				
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations :									
1. Filiales (plus de 50 % du capital détenu) :									
Arbel Fauvet Rail	16 744		100	48 136	0			15 980	– 18 670
Arbel Investissements	8		100	8	8			716	86
2F Participations	1 886		99,5	21 924	21 924		8 205		– 784
2. Participations (de 10 à 50 % du capital détenu) :									
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations :									
1. Filiales non reprises en A :									
a) Françaises :									
Autres filiales total des participations :									
Arbel Suisse	300		100	360	128				
Provisions / dépréciation sur ces titres :				232					
b) Etrangères :									
2. Participations non reprises en A :									
a) Françaises									
b) Etrangères									

B. — Comptes consolidés au 31 décembre 2006.

(En milliers d'euros.)

Actif	31/12/06	31/12/05
Ecarts d'acquisition	1 076	1 127
Immobilisations incorporelles nettes	114	144
Immobilisations corporelles nettes	5 434	16 971
Immobilisations financières	0	0
Actifs financiers non courants	676	805
Autres créances non courantes	12 114	9 776
Impôts différés	0	0
Actif non courant	19 413	28 823
Stocks et en-cours	21 524	33 145
Avances et acomptes fournisseurs	0	738
Créances clients	29 359	32 755
Autres créances	11 315	16 732

Actifs d'impôt exigible	0	0
Actifs financiers courants	337	0
Impôts différés à court terme	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	727	1 487
Actifs destinés à être vendus ou abandonnés	21 979	50 632
Actif courant	85 241	135 490
Charges constatées d'avance	0	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0
Total Actif	104 655	164 312

Passif	31/12/06	31/12/05
Capital	8 034	8 034
Primes	35 252	35 303
Réserves consolidées	– 141 293	– 108 692
Résultat net Groupe	– 15 779	– 32 800
Capitaux propres part du Groupe	– 113 787	– 98 155
Intérêts minoritaires	115	238
Résultat minoritaire	– 41	– 102
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	– 113 714	– 98 019
Provisions pour risques et charges - Part à long terme	1 860	3 922
Dettes financières et autres dettes à long terme	35 543	28 918
Passifs d'impôt différé	0	0
Passif non courant	37 403	32 841
Dettes fournisseurs d'exploitation	23 264	34 808
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an	1 434	7 552
Autres dettes	31 304	63 765
Dettes financières à long terme - Part à moins d'un an	29 766	41 966
Crédits à court terme et banques	27 089	38 032
Passifs destinés à être vendus ou abandonnés	68 108	43 368
Passif courant	180 965	229 491
Produits constatés d'avance	0	0
Total Passif	104 655	164 312

II. — Compte de résultat consolidé.

Le compte de résultat consolidé se présente comme suit :

(En K€)	31/12/06	31/12/05 Pro-forma	31/12/05 Publié
Produits des activités ordinaires	111 738	104 115	163 535
Autres produits de l'activité	– 746	1 210	1 728
Total des produits de l'activité	110 992	105 325	165 262
Achats consommés	– 36 754	– 28 859	– 57 844
Achats et charges externes	– 39 589	– 34 507	– 55 509
Subventions d'exploitation	0	0	6
Impôts et taxes	– 2 382	– 2 686	– 3 866
Charges de personnel	– 40 810	– 43 517	– 63 412

Dotation aux amortissements et aux provisions nette	4 660	– 2 535	– 3 496
Provision sur écarts d'acquisition	0	– 58	– 58
Autres produits et charges (1)	– 4 922	2 030	3 712
Résultat opérationnel	– 8 806	– 4 808	– 15 206
Coût de l'endettement net	– 2 930	– 2 936	– 3 658
Autres produits et charges financières (2)	– 526	– 8 737	– 9 076
Résultat avant impôt	– 12 262	– 16 480	– 27 940
Impôt sur les résultats	– 177	827	1 603
Résultat net des entreprises intégrées	– 12 438	– 15 653	– 26 336
Résultat des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	– 3 331	– 17 249	– 6 566
Résultat net de l'ensemble consolidé	– 15 769	– 32 902	– 32 902
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	– 101	– 102
Résultat net (part du groupe)	– 15 779	– 32 801	– 32 800
Résultat net par action (en euros)	– 2	– 4	– 4
Résultat net dilué par action (en euros)	– 2	– 4	– 4

(1) Dont, au 31 décembre 2006, – 4 483 K€ de flux intragroupe réalisés avec les sociétés du groupe reclassés et éliminés dans la rubrique « résultat des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession ».
(2) Dont, dans le compte de résultat pro-forma au 31 décembre 2005, – 9 485 K€ de flux intragroupe réalisés avec les sociétés du groupe reclassés et éliminés dans la rubrique « résultat des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession ».
Dont, dans le compte de résultat au 31 décembre 2005, – 9 774 K€ de flux intragroupe réalisés avec les sociétés du groupe reclassés et éliminés dans la rubrique « résultat des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession ».

III. – Tableau de flux de trésorerie consolidé.

(En K€)	31/12/06	31/12/05
Trésorerie au 1er janvier	(1) – 25 223	(2) – 29 522
Flux d'exploitation :		
Résultat net revenant à Arbel	– 12 449	– 32 800
Parts des minoritaires dans les résultats consolidés	10	– 102
Résultat net des activités destinées à être cédées	17 070	
Amortissements	1 059	2 181
Dotations (reprises) de provisions sur immobilisations financières	392	19
Dotations (reprises) de provisions	– 2 232	185
Actualisation des dettes et créances long terme		
Plus ou moins value sur sortie d'actifs	– 17 139	– 22
Subventions d'investissement		– 5
Dotations (reprises) sur écarts d'acquisition		370
Variation des impôts différés		
Coût de l'endettement financier net	2 930	5 927
Capacité d'autofinancement	– 10 359	– 24 247
Variations des valeurs d'exploitation	194	1 414
Variations des comptes clients	– 3 535	2 211
Variations des comptes fournisseurs	3 795	6 194
Variations des autres créances, autres dettes et comptes de régularisation	– 2 970	12 356
Flux nets de trésorerie opérationnels	– 12 875	– 2 072
Flux d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	– 89	– 217
Acquisitions d'immobilisations corporelles	– 443	– 1 533

Acquisitions d'immobilisations financières	– 368	– 189
Cessions d'immobilisations incorporelles	67	94
Cessions d'immobilisations corporelles	269	2 431
Cessions d'immobilisations financières	59	
Subventions d'investissement		5
Variation de périmètre	17 214	1 050
Flux nets de trésorerie sur investissements	16 709	1 641
Flux nets de trésorerie après investissements	3 833	– 432
Flux de financement :		
Augmentation / (remboursement) sur immobilisation en crédit-bail	– 203	– 2 543
Augmentation / (remboursement) net des emprunts	– 443	1 474
Intérêts financiers nets versés	– 2 930	– 5 927
Flux des opérations financières	– 3 576	– 6 996
Variation de Trésorerie	257	– 7 427
Trésorerie de fin de période		– 36 949
Trésorerie de fin de période des activités opérationnelles	– 24 966	
Flux des activités destinées à être cédées :		
Trésorerie au 1er janvier	– 11 727	
Résultat des activités destinées à être cédées	– 3 331	
Autres ressources (emplois) sans impact pur la trésorerie	– 17 070	
Amortissements	1 512	
Dotations (reprises) de provisions	805	
Augmentation / (remboursement) d'emprunts	– 3 999	
Variations des actifs et passifs destinés à être cédés	32 751	
Variation de Trésorerie des activités destinées à être vendues	10 667	
Trésorerie de fin de période des activités destinées à être cédées	– 1 059	

(1) Le tableau de financement 2006 est construit en distinguant les flux nés du périmètre opérationnel c'est-à-dire en excluant les sociétés destinées à être cédées ou abandonnées.
(2) Les données 2005 du tableau de financement incluent l'ensemble des flux sans retraitement des sociétés destinées à être cédées ou abandonnées.

IV. — Annexe consolidée.

1. – Faits marquants et activité de l'exercice.

Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison. — Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

1. Fermoba Diffus (BU1) : L'année 2006 est marquée par le retour à l'équilibre de Fermoba Diffus. Les résultats opérationnel et net sont en hausse par rapport à l'exercice précédent.
Les négociations menées sur les contrats lourds (véhicules, communication, énergie) ont porté leurs fruits. Ces gains permettent une meilleure maîtrise de l'ensemble des frais fixes.
A la fin de l'exercice, la force de vente était constituée de 255 vendeurs contre 240 à fin 2005. Cet effort d'embauche qui représente un investissement de formation et de coûts salariaux en 2006, doit produire ses effets sur 2007. Le nombre d'agences de ventes est passé de 62 à 65 sur l'exercice.

2. Fermoba Chantiers (BU2) : Le chiffre d'affaires social de Fermoba Centre Industries atteint 43 M€ en 2006.
Les effectifs restent stables.

Transmission universelle de patrimoine de la société S2F à la société Fermoba Centre Industries :
Le Conseil d'Administration de la société Fermoba Centre Industries a décidé, le 10 juillet 2006, de la dissolution anticipée de sa filiale à 100 %, la société S2F Entreprise. Cette dissolution sans liquidation, effective le 14 août 2006, a été réalisée par Transmission Universelle du Patrimoine de la société S2F Entreprise au profit de la société Fermoba Centre Industries.

Décoglace Industries et Décotherm Industries :
Les mesures drastiques mises en place mais dont les effets se sont révélés insuffisants n'ont pas permis de limiter les impacts négatifs des chantiers négociés avec des marges trop faibles. Cette absence de redressement a conduit le Groupe à déposer la déclaration de cessation des paiements de ses filiales en date du 13 juillet 2006. En date du 18 juillet 2006, Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

En date du 16 novembre 2006, le Tribunal de Commerce de Paris a arrêté le plan de redressement par voie de cession d'actifs des activités et du personnel du site de Clermont-Ferrand de la société Décoglace Industries.

En date du 7 décembre 2006, le Tribunal de Commerce de Paris a arrêté le plan de cession partielle de la société pour la branche du site de Pouilly sur Charlieu.

Par ailleurs, le 16 novembre 2006, le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé la liquidation judiciaire de la société Décotherm Industries.

Des mesures de reclassement du personnel ont été mises en place au sein du Groupe.

3. Vente aux professionnels (BU3) :

Cession de la société Ecran System Industries :

La cession de la société Ecran System Industries a été réalisée le 22 mai 2006.

Cette filiale qui représente une contribution au chiffre d'affaires du Groupe de 1,4 % a enregistré une perte de 1 755 K€ en 2005 et de 230 K€ début 2006 avant de bénéficier d'un abandon de créance de 9 508 K€ consenti par 2F Participations qui avait été provisionné préalablement, permettant le rééquilibre de sa situation financière.

Compte tenu des pertes annuelles récurrentes de cette société, cette cession ne pèsera plus sur les résultats futurs du Groupe.

La déconsolidation de cette filiale n'a pas eu d'impact négatif sur les comptes du groupe, la totalité du capital et des comptes courants ayant été provisionnée précédemment.

Cession des activités de Franciaflex et filiales :

En janvier 2006, la société Fermoba Industries a cédé à la société 2F Participations 160 actions de la société 2F Management. Apres cette acquisition, la société 2F Participations a vendu les 4 000 actions de la société 2F Management (représentant la totalité des titres de la société 2F Management) à la société Franciaflex Industries. Ces cessions ont été réalisées à la valeur nominale des actions. Après reclassement, Franciaflex Industries détenait 100 % des actions de la société 2F Management.

La société Franciaflex Industries a procédé à une opération d'apport de l'ensemble de ses actifs et passifs rattachés à sa branche d'activité opérationnelle (dont les titres de ses filiales opérationnelles) à la société 2F Management, filiale à 100 %.

Cet apport a été réalisé en valeur réelle. Cette opération a permis la cession de la société 2F Management, bénéficiaire de l'apport, à la société MAC (Matériels Accessoires du Centre).

L'opération d'apport n'a entraîné aucune conséquence sociale et a permis le transfert à la société 2F Management de l'ensemble de l'activité et du personnel avec l'ensemble du patrimoine de la Société rattaché à la branche (transfert des contrats commerciaux, des baux, des engagements envers les clients, les fournisseurs).

Le Tribunal de Commerce de Paris a nommé, en date du 16 février 2006, sur requête des sociétés Franciaflex Industries et 2F Management, deux Commissaires à la scission.

En date du 16 février 2006, le Comité Central d'Entreprise a rendu un avis favorable sur le projet d'apport partiel d'actifs réalisé avec valorisation en valeur réelle de la société suivi d'un avis favorable sur le projet de cession le 29 mai 2006.

En juin 2006, Arbel a finalisé les négociations en vue de la cession de l'activité de Franciaflex Industries et ses filiales Baie Ouest, Boflex, Storistes de France, SMVO et les G.I.E. M4G et FP2X. La cession devant être précédée de l'opération d'apport partiel d'actifs décrite ci-dessus. Le Groupe Arbel a signé un protocole de cession avec la société MAC sous conditions suspensives (notamment mainlevée des inscriptions et sûretés inscrites sur les actifs et accord de la DGCCRF).

Cette cession a été réalisée le 28 juillet 2006 sur la base d'une valeur d'entreprise de 48 000 000 € susceptible d'être augmentée d'un complément de prix d'une valeur maximum de 3 000 000 €. Ce complément de prix sera acquis en fonction d'atteinte d'objectif de résultat d'exploitation sur l'exercice 2006. Compte-tenu des dettes et autres passifs transférés, le prix de cession s'est élevé à 26 491 385 €. La plus-value comptable générée est de 17,1 M€ avant complément de prix.

Par ailleurs, la cession de l'activité Franciaflex prévoyait que les sociétés Franciaflex Industries et 2F Participations changent de dénomination sociale afin d'éviter toute confusion entre les sociétés du groupe et l'acquéreur.

Ainsi lors de leur Assemblée Générale du 28 juillet et du 22 août 2006, les sociétés Franciaflex Industries et Franciaflex Participations ont changé de dénomination et deviennent respectivement 2F Industries et 2F Participations. Le siège social de la société 2F Industries a été transféré avenue Franklin Roosevelt.

La rentabilité de l'activité de la filiale Calfeutrex-DSF n'ayant pu être rétablie, malgré les mesures de restructuration, la décision a été prise d'arrêté l'activité de cette société sur l'année 2006. Cette année l'activité a consisté à terminer les chantiers en cours et procéder aux levées des réserves émises afin de recouvrer les créances et retenues de garanties échues.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de l'exercice 2006 s'est élevé à 622 K€. Compte tenu des coûts de personnel et des prestataires extérieurs, le résultat net ressort déficitaire de – 654 K€.

4. Codechef / C.C.S.F. (Commission des chefs des services financiers) : Par décision du 25 mai 2005, le Groupe avait obtenu, pour le Pôle Bâtiment, un échelonnement sur une durée de 36 mois de l'ensemble de son passif social et fiscal constaté au 31 mars 2005 qui s'élevait à 26,7 M€, dont 4,1 M€ de majorations et pénalités de retard (incluant l'accord précédent Codechef 1).

La quote-part de cette dette, hors majorations et pénalités, revenant à la société Franciaflex Industries a été remboursée lors de la cession de l'activité Franciaflex à hauteur de 8,2 M€ le 29 juillet 2006.

Le Groupe a obtenu le 9 février 2007 un nouveau plan de règlement pour l'ensemble de ces dettes fiscales et sociales dues au 31 décembre 2006, pour la société Arbel et les sociétés Fermoba (Pôle Bâtiment restant).

Ce nouveau plan de règlement est effectif depuis novembre 2006.

Les pénalités relatives au passif fiscal et social Codechef / CCSF (2 M€) n'ont pas été inscrites en charges et ce dans la continuité des années précédentes. En effet dans le cadre du remboursement de l'intégralité de la dette de Franciaflex Industries, le Groupe a bénéficié de la remise gracieuse des majorations et pénalités de retard suite à la cession de la société. Par conséquent, le Groupe pense bénéficier à l'issue du remboursement de la dette en principal du nouveau moratoire de la remise gracieuse des pénalités et majorations.

5. Evolution de l'emprunt obligataire : En juillet 2002, la société 2F Participations avait procédé à une émission d'obligations pour un montant de 10 000 K€, à taux fixe remboursable fin 2003.

Au cours de l'exercice 2003, la société Chenard & Walcker a converti la somme de 2 000 K€ en compte courant. Les autres obligataires ont, par différents avenants au contrat initial signés avec la société 2F Participations, reporté la date du remboursement à la réalisation des opérations de cession des actifs de Franciaflex Industries ou au 15 septembre 2006 au plus tard.

Le solde de l'emprunt obligataire, intérêts compris, soit 8 090 K€, a été remboursé après la cession de l'activité Franciaflex, le 29 juillet 2006.

Pôle Ferroviaire :

1. Arbel Fauvet Rail : L'exercice 2006 est caractérisé par des prises de commande atteignant près de 44 M€ (pièces détachées incluses) à comparer aux 48 M€ au titre de l'exercice 2005 dans son ensemble.

Conséquence à la fois de notre niveau de charge important sur la chaîne de fabrication de wagons citernes gaz et de la concrétisation des efforts d'innovation sur les wagons trémies, les prises de commandes se concentrent principalement sur le segment des wagons plats, Arbel Fauvet Rail effectue une percée remarquable chez deux clients nouveaux entrants qui profitent de la dérégulation du marché de la traction sur le réseau français et européen.

Les développements de Arbel Fauvet Rail en matière de création de valeur pour les clients, notamment par la réduction de la tare et du coût global d'exploitation, ont permis de faire la différence avec la concurrence sur ces nouveaux marchés. Le wagon trémie « nouvelle génération » qui sera équipé du nouveau boggie AFR22 et livré dès 2008 ouvre à Arbel Fauvet Rail des perspectives de développement extrêmement intéressantes.

Le résultat net de l'exercice est déficitaire car la société Arbel Fauvet Rail a été confrontée à un environnement industriel difficile lourdement affecté par la rupture d'essieux sur le marché européen qui a beaucoup perturbé la production et entraîné des tensions de trésorerie subséquentes.

En ce qui concerne le litige qui oppose Arbel Fauvet Rail à Eurotunnel, le Groupe considère qu'il n'y a pas matière à provisionner dans la mesure où la réclamation d'Eurotunnel est artificielle et trouve sa cause dans les conditions d'exploitation et de maintenance des navettes. Une expertise a été diligentée par le Tribunal de Commerce de Paris.

Dans le cadre de la nécessaire restructuration des activités de la société Arbel Fauvet Rail (AFR), le Groupe Arbel mène des négociations en vue de céder les activités de sa filiale AFR. A ce titre, les éléments de principe d'un protocole à intervenir entre Arbel et la société IGF ont été arrêtés le 22 novembre 2006, prévoyant la cession de AFR et ouvrant une période d'exclusivité de 3 mois au profit de la société IGF.

2. Lormafer : L'activité principale est la réparation et la maintenance de matériel ferroviaire. Cette société est située à Creutzwald, dans l'Est de la France.

Le chiffre d'affaires social s'élève à 14 937 K€ en 2006 et le résultat net fait apparaître une perte de 1 559 K€.

Le rapport annuel 2005, présenté à l'Assemblée Générale de la société Arbel en date du 30 Août 2006, avait annoncé le principe de la cession de la société Lormafer.

Le Conseil d'Administration de la société Lormafer du 28 décembre 2006 a arrêté la réalisation des opérations de réduction et d'augmentation de capital qui ont conduit à la prise de contrôle de la société Lormafer par la société Novafer.

Reclassement de la société AFBS au sein du Groupe Arbel :

En décembre 2006, la société Lormafer a cédé à la société Arbel la totalité des parts sociales composant le capital de la société AFBS.

Perte de contrôle par le Groupe Arbel de la société Lormafer en raison des opérations réalisées sur le capital :

L'assemblée générale de la société Lormafer du 11 décembre 2006 a décidé de réduire et d'augmenter le capital de la façon suivante :

— Réduction de 662 246 euros par diminution du nominal des actions et par affectation sur un compte réserve indisponible destiné à apurer les pertes estimées de l'exercice 2006. Cette réduction se fait par réduction du nominal de 15,24 à 2 euros et sous condition de la réalisation de l'augmentation de capital décrite ci-dessous ;

— Augmentation de 420 000 euros par création de 210 000 actions de 2 euros chacune. Augmentation sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. La société Arbel Fauvet Rail a renoncé à souscrire à cette augmentation de capital au bénéfice de Novafer qui a souscrit.

Ces opérations ont été réalisées à l'issue de la période de souscription qui s'est terminée le 25 décembre 2006. Depuis la réalisation de ces opérations la société AFR détient 49 969 actions sur un total de 260 000 actions, soit environ 19,22 % du capital.

Par ailleurs, le siège social de Lormafer a été transféré à Creutzwald le 1er janvier 2007.

2. – Règles et méthodes comptables.

Date d'arrêté des comptes. — Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Compte de résultat proforma de décembre 2005. — A des fins de comparaison, le compte de résultat proforma de décembre 2005 a été reconstitué en reclassant en activités destinées à être cédées ou abandonnées les sociétés suivantes : Décoglace Industries, Décotherm Industries, Franciaflex Industries, Baie Ouest, Boflex, Storistes de France, SMVO, Arbel Fauvet Rail, Lormafer, AFBS et Nauder Industries. Cette présentation à périmètre identique permet une meilleure comparaison du compte de résultat sur ces deux périodes.

Continuité d'exploitation :

Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison : L'arrêt des activités déficitaires de S2F, Calfeutrex-DSF, Décoglace Industries et Décotherm Industries ainsi que les cessions de la société Ecran System Industries et de l'activité Franciaflex Industries et ses filiales sont réalisés à ce jour.

Le pôle Bâtiment est désormais constitué des activités de Fermoba Diffus et Fermoba Chantiers qui reviennent à l'équilibre d'exploitation. La trésorerie positive générée par ces deux activités opérationnelles permettra de couvrir l'échéancier des dettes prévu notamment vis-à-vis de la Codechef / CCSF et des besoins de fonctionnement de la holding. Parallèlement, les concours bancaires sont maintenus pour l'exercice 2007.

L'ensemble des prévisions d'exploitation et de trésorerie a fait l'objet d'une revue indépendante qui confirme les éléments ci-dessus.

Pôle Ferroviaire : Concernant Arbel Fauvet Rail, la continuité d'exploitation est assurée par l'ensemble des mesures mis en place dès le début de l'exercice dont les modalités sont développées dans le paragraphe « Evènements postérieurs à la clôture ». Ces opérations garantiront à Arbel Fauvet Rail l'obtention de financement lui permettant d'honorer son carnet de commandes.

Les opérations de restructuration financières réalisées chez Lormafer fin 2006 ont entraîné la perte de contrôle par le Groupe et lui ont permis d'assurer la continuité de son exploitation par l'intermédiaire des financements apportés par son nouvel actionnaire.

Méthodes de consolidation. — Les sociétés sur lesquelles le groupe Arbel exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de manière à tirer avantage de ses activités.

Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

La méthode de l'intégration globale mise en oeuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les exceptions à ce principe concernent les sociétés qui ne présentent qu'un intérêt mineur pour être consolidées, dans la mesure où leurs états financiers répondent à l'ensemble des critères suivants :

— Résultat inférieur à plus ou moins 15 000 € ;

— Contribution de la société à la situation nette consolidée inférieure à 0,5 % ;

— Contribution au passif exigible inférieure à 10 % ;

— Contribution au total des charges d'exploitation, financières et exceptionnelles inférieure à 1 %.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Arbel exerce un contrôle conjointement avec un ou plusieurs autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Arbel exerce une influence notable, sont mises en équivalence.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Estimations et hypothèses comptables. — La préparation des états financiers consolidés conformément aux nonnes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables et hypothèses déterminantes, notamment lors de l'évaluation des engagements en matière de retraite et des tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition.

Périmètre de consolidation. — Les sociétés composant le périmètre Arbel au 31 décembre 2006 n'ont pas enregistré de variation significative des pourcentages de contrôle et d'intérêts par rapport à l'exercice 2005. Les variations de périmètre sont décrites ci-dessous.

— Entrée dans le périmètre de consolidation :

– Aucune nouvelle société n'est entrée dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2006.

— Sortie du périmètre de consolidation :

– la société Ecran System Industries a été cédée le 22 mai 2006,

– la société Décoglace Industries est déconsolidée à la suite des décisions prononcées par le Tribunal de Commerce de Paris, à savoir : le plan de cession partielle des activités et des personnels du site de Clermont-Ferrand de la société Décoglace Industries en date du 16 novembre 2006 et le plan de cession partielle de la branche du site de Pouilly sur Charlieu en date du 7 décembre 2006,

– la société Décotherm Industries est déconsolidée suite à la décision du Tribunal de Commerce de Paris qui a prononcé la liquidation judiciaire le 16 novembre 2006,

– l'activité Franciaflex Industries apportée à la société 2F Management a été cédée ainsi que ses filiales Baie Ouest, Boflex, Storistes de France, SMVO et les GIE M Four G et FP2X, le 28 juillet 2006 avec effet rétroactif au 1er janvier 2006. Cet apport a été réalisé en valeur réelle. Cette opération a permis la cession de cette société à la société MAC (Matériels Accessoires du Centre),

– la société S2F a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine en faveur de la société Fermoba Centre Industries le 14 août 2006,

– la société Lormafer n'est plus consolidée en raison de la perte de contrôle de cette filiale par le Groupe après la réduction suivie d'une augmentation de capital souscrite par une société extérieure au Groupe et réalisée le 28 décembre 2006.

— Impact des variations de périmètre : L'impact de ces opérations a été comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2006. Des comptes pro-forma au 31 décembre 2005 ont été établis pour permettre une meilleure comparaison.

— Activités destinées à être cédées ou abandonnées :

Pôle Ferroviaire : Le stade d'avancement actuel des négociations sur les sociétés du Pôle Ferroviaire : Arbel Fauvet Rail et AFBS permet de positionner ces sociétés dans la rubrique destinées à être cédées ou abandonnées pour l'arrêté 2006.

— Périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation est présenté dans le tableau suivant :

Sociétés consolidées par intégration globale	**% de contrôle**	**% intérêt**	**N° RCS**
Arbel SA, 31, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris	Entreprise consolidante		542 066 246
Arbel Investissements EURL, 31, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris	100,00 %	100,00 %	433 739 471
AFBS, ZI La Rangle, 27460 Alizay	100,00 %	100,00 %	350 374 450
Arbel Fauvet Rail, 140, rue de Paradis, 59500 Douai	100,00 %	100,00 %	328 296 876
Calfeutrex / DSF, 31, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris	99,98 %	99,48 %	314 283 318
Eurafrex, 31, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris	74,42 %	74,05 %	784 845 174
Fermoba Centre Industries, 31, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris	99,99 %	99,49 %	430 319 707
Fermoba Est Industries, 31, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris	99,99 %	99,49 %	430 395 020
Fermoba Industries, 31, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris	100,00 %	99,50 %	430 313 346
Fermoba Nord Industries, 31, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris	99,99 %	99,49 %	430 322 198
2F Industries, 31, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris	100,00 %	99,50 %	417 718 517
2F Participations, 31, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris	99,50 %	99,50 %	392 526 547
Stores Enseigne Publicité, 112, Route de Brest, 56100 Lorient	99,92 %	99,42 %	316 467 158

Méthodes d'évaluation :

Ecarts d'acquisition : Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et de passifs concernés.

L'écart résiduel, représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à leur juste valeur des actifs et des passifs identifiés, est inscrit au poste « écart d'acquisition » et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprise.

Ultérieurement, ces écarts d'acquisition sont évalués à leurs coûts diminués d'éventuelles pertes de valeurs, conformément à la méthode décrite au paragraphe « suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés ».

Immobilisations incorporelles et corporelles : Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées soit à leur coût d'acquisition soit en ce qui concerne les actifs immobilisés à leur juste valeur au 1er janvier 2004 diminuée des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les valeurs comptables des actifs incorporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés (cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

Les amortissements sont calculés linéairement en fonction de la durée prévisible d'utilisation. Ces durées sont principalement les suivantes :

Logiciels	2 à 5 ans

Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériel de bureau & informatique	4 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés : L'évaluation de la valeur comptable des actifs immobilisés est effectuée chaque année ou plus fréquemment si des évènements ou circonstances internes ou externes indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

En particulier, la valeur au bilan des écarts d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Afin de déterminer leur valeur d'usage, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (PCF) selon les principes suivants :

— Les flux de trésorerie issus des budgets d'exploitation arrêtés par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les cinq années suivantes ;

— Le taux d'actualisation correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe ;

— La valeur terminale calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris l'écart d'acquisition). Une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Actifs financiers non courants : Les actifs financiers non courants comprennent les participations non consolidées, les prêts, les dépôts et cautionnements.

Les titres de participation non cotés qui représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés contrôlées mais non consolidées en raison notamment de leur caractère non significatif ne relèvent pas d'IAS 39 et sont, par application de la norme IAS 27, maintenus au bilan à leur coût d'acquisition déduction faite des provisions éventuellement nécessaires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte notamment des perspectives de rentabilité et de la quote-part du Groupe dans les capitaux propres de ces sociétés.

Actifs courants :

Stocks :

Les stocks des sociétés industrielles sont évalués au coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises, des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires déduction faite des remises, rabais commerciaux et des escomptes de règlement.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, pour constater la perte de valeur marchande dudit stock. Les en-cours et les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes, les amortissements des biens concourants à la production.

Les contrats à long terme significatifs sont traités selon la méthode à l'avancement comme l'exercice précédent.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener la valeur desdits en-cours et produits fabriqués à leur valeur de réalisation.

Une provision pour perte à terminaison sur les commandes en cours inscrite aux postes de provisions pour risques et charges est constituée dès lors que la marge prévisionnelle attendue sur le marché devient déficitaire. Elle est égale à la perte globale prévisionnelle sur le marché en cours diminuée de la perte déjà réalisée et comptabilisée à la clôture de l'exercice sur les travaux exécutés.

Dans le cas d'un marché bénéficiaire à terminaison, avec prise de commande ferme et / ou contractualisée, la marge prévisionnelle à terminaison est inscrite en résultat au prorata de l'avancement.

Clients et comptes rattachés :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est la valeur probable de réalisation appréciée en tenant compte du risque de non recouvrement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et tout placement monétaire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme étant détenues à des fins de transaction et sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Etant évalués à la juste valeur par contrepartie du résultat, ces actifs ne font pas l'objet de provision pour dépréciation. Les justes valeurs des valeurs mobilières sont déterminées principalement par référence aux prix du marché.

Titres de l'entreprise consolidante :

Les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'achat. En cas de cession de ces actions à l'extérieur du Groupe, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits directement dans les réserves consolidées.

Provisions pour risques et charges : Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Engagements de retraite et autres avantages à long terme :

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués suivant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière.

Ces calculs retiennent comme principales hypothèses :

— une date de retraite fixée à 65 ans (suite à la prise en compte de la loi Fillon du 21 août 2003) ;

— une même probabilité de réalisation pour les départs volontaires et les mises à la retraite.

Les calculs intègrent également :

— un taux d'actualisation financière de 3,7 % ;

— un taux moyen d'augmentation des salaires différencié selon les sociétés du Groupe de 0,01 à 5,06 % ;
— des taux de mortalité issus des tables INSEE ;
— des taux de rotation des salariés résultant d'analyses historiques sur les trois dernières années et effectuées par catégorie professionnelle et par classe d'âge.

Certains salariés du Groupe par application des conventions collectives propres à leur entité bénéficient également de primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail. Le montant des primes susceptible d'être attribué a été évalué dans les mêmes conditions que celles utilisées pour la valorisation des indemnités de fin de carrière.

Autres provisions :
Par ailleurs, les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas.
Les provisions qui figurent au bilan correspondent à l'évaluation du risque par la direction du Groupe Arbel et peuvent différer des sommes réclamées par le demandeur.
En ce qui concerne les provisions pour restructurations, le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

Emprunts : Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif.
Les frais et primes d'émission d'emprunts ainsi que les primes de remboursement d'obligations n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif.
A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Impôts différés : Les impôts différés sont valorisés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture. Ils sont calculés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe.
Les actifs d'impôt différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés, dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.
En raison de sa situation fiscale déficitaire, le Groupe Arbel limite la reconnaissance des impôts différés actifs au montant des impôts différés passifs.

Actifs et passifs des activités destinées à être cédées : Les actifs et passifs relatifs aux activités destinées à être cédées ou abandonnées sont présentés sur une ligne spécifique du bilan.

Méthode de conversion des éléments en devise : L'euro est la monnaie de fonctionnement et de présentation des comptes employée par Arbel et ses filiales.

Résultat par action : Le résultat consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice.
Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de toutes les options de souscription d'actions.
Les résultats par actions sont calculés sur la base de résultats excluant le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

Chiffre d'affaires : Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes à des tiers. Les ventes sont enregistrées à leur juste valeur dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

Charges de personnel : La participation des salariés est classée dans le poste « charges de personnel » du compte de résultat.

Résultat des activités destinées à être vendues ou abandonnées : Les produits et charges relatifs aux activités destinées à être vendues ou abandonnées sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat.

Contrat de location financement : Les immobilisations financées au moyen d'un contrat de location financement ou de location longue durée et présentant un montant significatif sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété.
Ces immobilisations sont amorties selon la méthode décrite ci-dessus et la dette correspondante figure au passif dans le poste « dettes financières ».

Information sectorielle : Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de rentabilité des autres secteurs d'activité.
Le Groupe Arbel a retenu les secteurs d'activité comme premier niveau d'information. La sectorisation par zone géographique est non applicable compte tenu de la concentration des activités en France.
Ils se décomposent comme suit :
— Pôle immobilier comprenant la société Arbel Investissements ;
— Pôle ferroviaire regroupant les sociétés Arbel Fauvel Rail et AFBS ;
— Pôle bâtiment et équipement de la maison se décomposant en trois « business units » :
– BU1 : Ventes aux particuliers regroupant les sociétés Fermoba Industries, Fermoba Est Industries et Fermoba Nord Industries,
– BU2 : Activité chantiers incluant la société Fermoba Centre Industries,
– BU3 : Ventes aux professionnels regroupant les sociétés 2F Industries après l'apport partiel d'actif (par ailleurs anciennement dénommée Franciaflex Industries), Calfeutrex Eurafrex et SEP.
Par ailleurs, les sociétés faisant l'objet d'un reclassement en tant qu'activités destinées à être cédées ou abandonnées regroupent les sociétés issues du pôle ferroviaire : Arbel Fauvet Rail et AFBS.

3. – Evènements postérieurs à la clôture.

Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison :

Le moratoire CCSF : Le Groupe a obtenu, le 9 février 2007, un nouveau plan de règlement pour l'ensemble de ces dettes fiscales et sociales dues au 31 décembre 2006 pour la société Arbel et les sociétés Fermoba (Pôle Bâtiment).
Ce nouveau plan de règlement est effectif depuis novembre 2006.
Le montant de la dette CCSF, hors majorations et pénalités, enregistrée dans les comptes des sociétés du groupe au 31 décembre 2006 est de 17,7 M€.

Liquidation de Décoglace Industries : Le 2 mars 2007, le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé la liquidation judiciaire de la société.

Pôle ferroviaire. — Dans le cadre de la restructuration des activités de la société Arbel Fauvet Rail (AFR), la société AFR et la société IGF Capital Retournement (IGF) étudient les modalités d'un projet de reprise par IGF Industries des activités de conception, de fabrication et de commercialisation de wagons de marchandises, de conteneurs citerne et de boggies exploités par AFR à Douai.

Les parties envisagent de structurer ce projet de reprise sous forme d'un apport partiel d'actifs par AFR de l'ensemble des activités à la société IGF Industries (société par actions simplifiée nouvellement créée dont l'unique associé est la société IGF).

Toutefois, compte tenu des délais nécessaires à la mise en [U+x009c]uvre dudit apport, les sociétés AFR et IGF ont signé et mis en place un contrat de location gérance préalablement à l'apport des activités à IGF Industries aux seules fins d'anticiper l'exploitation du fonds de commerce par IGF Industries. Cette location gérance est effective depuis le 1er février 2007.

Cette location-gérance a été consentie pour une durée d'un an à compter du 1er février 2007, tacitement renouvelable et moyennant une redevance semestrielle.

Le projet d'apport partiel des activités d'AFR à IGF Industries sera soumis au régime juridique des scissions permettant une transmission à titre universel des actifs et passifs afférents aux activités. Cet apport devrait être réalisé au cours du premier semestre 2007 avec un effet rétroactif, sur le plan comptable et fiscal, au 1er janvier 2007. La réalisation de l'apport sera soumise à la validation des valeurs retenues par le ou les commissaires à la scission.

La réalisation de cette opération impliquera la cession par AFR à IGF de l'intégralité des actions de IGF Industries reçues en rémunération de l'apport des activités pour un prix égal au montant de l'augmentation de capital de IGF Industries et, le cas échéant, de la prime d'émission y afférente. Cette cession devrait intervenir le jour de la réalisation définitive de l'apport à IGF Industries.

Pôle immobilier. — Au cours du second semestre 2006, la société Arbel Investissements a mené des négociations en vue de la cession de l'immeuble dont elle est propriétaire à Noisy le Grand et qui se trouve en location. Ces négociations ont permis la concrétisation de la vente en janvier 2007. Cette opération permet à la société Arbel Investissements de rembourser les dettes contractées à l'occasion de l'acquisition de ce bien et à son exploitation.

4. – Notes sur le bilan consolidé.

Sauf exception, les chiffres indiqués dans les commentaires ci-dessous sont en milliers d'euros.

4.1. Ecarts d'acquisition. — Au 31 décembre 2006, le montant net des écarts d'acquisition dégagés par le Groupe s'élève à :

(En K€)	Valeur brute					Dépréciations					Valeur Nette	
	Décembre 2005	+	Variation périmètre	–	Décembre 2006	Décembre 2005	+	Variation périmètre	–	Décembre 2006	Décembre 2005	Décembre 20066
Arbel	15				15						15	15
Fermoba Industries	522				522						522	522
Fermoba Est Industries	293				293						293	293
Fermoba Nord Industries	245				245						245	245
Fermoba Centre Industries	141				141	141				141		
S2F	38		– 38			38		– 38				
Eurafrex	12				12	11				11	1	1
SEP	6				6	6				6		
Calfeutrex-DSF	321				321	321				321		
Total	1 593		– 38		1 555	517		– 38		479	1 076	1 076
Actifs destinés à être cédés :												
Franciaflex Industries	2 781		– 2 781								2 781	
Baie Ouest	141		– 141			109		– 109			32	
SMVO	51		– 51			0					51	
Ecran System Industries	384		– 384			384		– 384				
Décoglace	1 049		– 1 049			1 049		– 1 049				
Décotherm	6		– 6				6	– 6			6	
Afbs	101				101	101				101		
Total actifs cédés	4 513		– 4 412		101	1 643	6	– 1 548		101	2 869	
Total général	6 106		– 4 450		1 656	2 160	6	– 1 586		580	3 945	1 076

Au 31 décembre 2006, les tests de perte de valeur effectués en conformité avec IAS 36 n'ont pas conduit à constater des pertes de valeur supplémentaires sur les actifs du Groupe.

Les principaux critères retenus pour l'application des tests de perte de valeur selon la méthode DCF sont les suivants :

— taux d'actualisation de 11 % ;

— la durée de la période explicite est de 5 ans. Les taux de croissance du chiffre d'affaires, de taux de résultat d'exploitation, d'investissements sont spécifiques à chaque société, prenant en compte leur taille et leur capacité de développement.

4.2. Immobilisations incorporelles & corporelles :

4.2.1. Immobilisations incorporelles :

(En K€)	31/12/05	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres (1)	31/12/06
Valeur brute	4 455	103	– 67	– 93	– 3 786	612
Amortissement	4 311	51	– 16	– 84	– 3 763	499
Valeur nette	144	52	– 51	– 9	– 23	113
Actifs destinés à être vendus ou abandonnés	191			– 191	226	226

(1) Concerne essentiellement le reclassement en sociétés destinées à être cédées ou abandonnées de l'activité ferroviaire.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la façon suivante :

(En K€)	31/12/05	31/12/06
Frais d'établissement		
Frais de recherche		
Concessions, brevets	75	56
Autres immobilisations incorporelles	69	57
Total	144	113

4.2.2. Immobilisations corporelles :

(En K€)	31/12/05	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres (1)	31/12/06
Valeur brute	57 423	541	– 269	– 18 453	– 27 161	12 081
Amortissement	40 452	1 295	– 213	– 14 848	– 20 039	6 647
Valeur nette	16 971	– 754	– 56	– 3 605	– 7 122	5 434
Actifs destinés à être vendus ou abandonnés	13 975			– 13 975	7 126	7 126

(1) Concerne essentiellement le reclassement en sociétés destinées à être cédées ou abandonnées de l'activité ferroviaire.

Les immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

(En K€)	31/12/05	31/12/06
Terrains	6 233	1 122
Constructions	2 906	2 362
Installations techniques, matériel et outillage	6 000	1 421
Autres immobilisations corporelles	451	512
Immobilisations en cours	1 350	17
Avances et acomptes	31	
Total	16 971	5 434

4.3. Actifs financiers non courants :

(En K€)	31/12/05	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres	31/12/06
Valeur brute	957	213	– 59	160	– 45	1 226

Amortissement / Provision	152	232		160		544
Valeur nette	805	– 19	– 59		– 45	682
Actifs destinés à être vendus ou abandonnés	2 260			– 2 260	912	912

Les actifs financiers se décomposent de la façon suivante :

(En K€)	31/12/05	31/12/06
Autres titres immobilisés	338	106
Prêts	62	84
Autres immobilisations financières (dont participations non consolidées)	405	492
Total	805	682
Actifs destinés à être vendus ou abandonnés	2 260	912

Participations non consolidées :

(En K€)	31/12/05	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Autres	31/12/06
Valeur brute	371					371
Provision	11	232				243
Valeur nette	360	232				128
Actifs destinés à être vendus ou abandonnés						

Les principales participations non consolidées se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	Valeur Brute 31/12/06	Provision	Valeur nette 31/12/06	% détention	Observations
International Contact	7,5	7,5		76,27 %	Sans activité, en cours de liquidation
Arbel Ingénierie SARL	3,5	3,5		65,82 %	Sans activité, en cours de liquidation
Arbel Suisse	360	232	128	100 %	
Total	371	243	128		

4.4. Autres créances non courantes. — Les autres créances sont notamment composées des créances relatives à l'administrateur judiciaire des sociétés en redressement ou en liquidation judiciaire.

(En K€)	Net 31/12/06	Net 31/12/05
Administrateur judiciaire	10 015	9 776
Autres	2 093	
Total	12 108	9 776

4.5. Stocks. — La décomposition du stock au 31 décembre 2006 se présente de la façon suivante :

(En K€)	Brut	Provision	Net 31/12/06	Net 31/12/05
Matières premières	3 050	170	2 880	6 570
En cours de production	929		929	8 510
Produits intermédiaires et finis	10 733	905	9 828	10 006
Marchandises	7 903	16	7 887	8 059
Total	22 615	1 091	21 524	33 145
Actifs destinés à être vendus ou abandonnés			7 754	19 453

4.6. Clients. — La décomposition du poste clients ventilée par branche d'activité au 31 décembre 2006 se présente de la façon suivante :

(En K€)	Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison	Pôle Ferroviaire	Pôle Immobilier	Holding	Total 31/12/06	Total 31/12/05	Actifs vendue ou abandonnés
Valeur brute	26 134		446	4 012	30 592	43 403	1 685
Provision	– 531			– 702	– 1 233	– 2 905	– 313
Total net au 31/12/06	25 603		446	3 310	29 359		1 372
Total net au 31/12/05	28 877	7 669	737	3 215		40 498	– 7 743

4.7. Détail des autres créances :

(En K€)	Valeur au 31/12/06	Valeur au 31/12/05
Personnel et organismes sociaux	178	165
Etat et collectivités	6 984	5 658
Factor		766
Produits à recevoir	206	
Charges constatées d'avances	1 010	1 567
Autres	11 554	11 376
Valeur brute des autres créances	19 932	19 532
Provision	– 8 616	– 2 800
Valeur nette des autres créances	11 316	16 732
Actifs destinés à être vendus ou abandonnés	3 546	3 221

4.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

(En K€)	Valeur brute 01/01/06	Variation nette	Valeur brute 31/12/06	Dépréciations	Valeur nette 31/12/06	Valeur boursière 31/12/06	Plus value latente
Titres Crédit Mutuel	150	159	309		309	309	
Titres Trinité CT FCP 2D	25	– 25					
Parts BPL	12	– 12					
Autres titres	32	– 4	28		28	28	
Disponibilités	1 268	– 541	727		727		
Trésorerie active	1 487	– 423	1 064		1 064	337	
Concours bancaires	38 032	– 10 943	27 089		27 089		
Trésorerie passive	38 032	– 10 943	27 089		27 089		
Trésorerie nette	– 36 545	10 520	– 26 025		– 26 025		

4.9. Impôts différés actifs. — Les impôts différés sont calculés suivant les taux d'imposition connus à la date d'établissement des comptes consolidés. Au 31 décembre 2006, les sociétés du Groupe ont imposé leurs comptes au taux normal en vigueur.

Le Groupe Arbel ne constate, en net, aucun impôt différé actif ou passif sur les décalages temporaires.

4.10. Actifs et passifs des activités destinées à être vendues ou abandonnées. — Conformément à la norme IFRS 5, le Groupe Arbel présente sur une ligne spécifique du bilan les actifs et passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées.

Les activités concernées sont les sociétés Arbel Fauvet Rail et AFBS.

Les discussions actuellement en cours avec un partenaire extérieur concernant la restructuration financière d'Arbel Fauvet Rail ainsi que les opérations relatives à la société AFBS ont conduit le Groupe à reclasser ces sociétés en actifs destinés à être cédés.

Les actifs et passifs relatifs aux activités destinées à être cédées ou abandonnées se ventilent de la façon suivante à la clôture des comptes annuels :

Filiales (en K€)	Actifs	Passifs
Arbel Fauvet Rail	21 765	66 619
AFBS	214	1 489
Total	21 979	68 108

Le détail de ces actifs par nature est présenté ci-dessous :

(En K€)	Arbel Fauvet Rail	AFBS	Total
Actif :			
Ecarts d'acquisition			
Immobilisations incorporelles nettes	226		226
Immobilisations corporelles nettes	7 091	35	7 126
Actifs financiers non courants			
Autres créances non courantes	1 154	2	1 156
Actif non courant	8 471	37	8 508
Stocks et en-cours	7 681	73	7 754
Avances et acomptes fournisseurs			
Créances clients	1 329	43	1 372
Autres créances	4 274	61	4 335
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10		10
Actif courant	13 294	177	13 471
Total actif	21 765	214	21 979

Le détail de ces passifs par nature est présenté ci-dessous :

(En K€)	Arbel Fauvet Rail	AFBS	Total
Passif :			
Provisions pour risques et charges - Part à long terme	1 548	11	1 559
Dettes financières et autres dettes à long terme	3 407		3 407
Passif non courant	4 955	11	4 966
Dettes fournisseurs d'exploitation	12 569	27	12 596
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an	4 123		4 123
Autres dettes	30 450	1 451	31 901
Dettes financières à long terme - Part a moins d'un an	1 540		1 540
Crédits à court terme et banques	12 982		12 982
Passif courant	61 664	1 478	63 142
Total passif	66 619	1 489	68 108

4.11. Capitaux propres du Groupe :

4.11.1. Composition du capital social :
Au 31 décembre 2006, la composition du capital social est la suivante :

Catégories de titres	Valeur Nominale (€)	Au début de l'exercice	Nombre de titres		En fin d'exercice
			Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions	1	8 034 094			8 034 094

4.11.2. Variation des capitaux propres (part du Groupe) (en K€) :

Capitaux propres au 1er janvier 2005	– 65 159
Titres d'Autocontrôle (1)	
Variation réserves consolidées (1)	– 196
Variation de périmètre et % intérêt	
Résultat de l'exercice	– 32 800
Capitaux propres au 1er janvier 2006	– 98 155
Variation de périmètre et % intérêt	75
Résultat de l'exercice	– 15 769
Autres	
Capitaux propres au 31 décembre 2006	– 113 787

(1) Conformément aux règles comptables, le Groupe Arbel a imputé en 2006 les titres d'autocontrôle Arbel et la provision correspondante sur les capitaux propres du Groupe.

4.11.3. Réserves consolidées :
Ce poste comprend :
— l'ensemble des réserves et le report à nouveau d'Arbel ;
— la part du Groupe dans les résultats non distribués et annulés par les sociétés consolidées depuis leur entrée dans le périmètre de consolidation jusqu'à l'ouverture de l'exercice ;
— l'incidence sur les résultats des retraitements accumulés ;
— l'effet de l'imputation de la provision sur les titres d'autocontrôle.

4.11.4. Intérêts minoritaires :

Analyse des variations de l'exercice (en K€) :

Intérêts minoritaires au 1er janvier 2005	49
Variation de périmètre et % intérêt	
Résultat de l'exercice	– 102
Autres	189
Intérêts minoritaires au 1er janvier 2006	136
Variation de périmètre et % intérêt	– 72
Résultat de l'exercice	10
Autres	
Intérêts minoritaires au 31 décembre 2006	74

4.12. Provisions pour risques et charges :

4.12.1. Part à long terme :
Les variations de provisions pour risques et charges à long terme se présentent comme suit :

(En K€)	Valeur au 01/01/06	Dotations	Reprises (A)	Variation de périmètre	Passifs vendus ou abandonnés	Autres mouvements	Valeur au 31/12/06
Provision pour litiges clients / fournisseurs			– 320			896	576
Provision pour litiges personnel		8	– 380			511	139
Provision pour restructuration							
Provision pour garantie clients		104					104
Provision pour pénalités sur marchés et pertes à terminaison							
Provision pour impôts et redressement fiscal	2 064		– 944		– 225	– 95	800
Provision pour médailles du travail	213	8			– 191		30
Provision pour indemnités de départ retraite	1 645	49	– 129	– 36	– 1 252		277
Provision pour risques divers		19	– 987			902	– 66
Total	3 922	188	– 2 760	– 36	– 1 668	2 214	1 860

(A) Suivi des reprises sur provisions :

(En K€)	Charges correspondant aux reprises sur provisions	Reprises de provisions
Provision pour litiges clients / fournisseurs	506	– 320
Provision pour litiges personnel	263	– 380
Provision pour restructuration		
Provision pour garantie clients		
Provision pour pénalités sur marchés et pertes à terminaison		
Provision pour impôts et redressement fiscal		– 944
Provision pour médailles du travail		
Provision pour indemnités de départ retraite		– 129
Provision pour risques divers	690	– 987
Total au 31/12/06	1 459	– 2 760

4.12.2. Part à court terme :
Les variations de provisions pour risques et charges à court terme se présentent comme suit :

(En K€)	Valeur au 01/01/06	Dotations	Reprises (A)	Variation de périmètre	Passifs vendus ou abandonnés	Autres mouvements	Valeur au 31/12/06
Provision pour litiges clients / fournisseurs	1 042	324			– 84	– 896	386
Provision pour litiges personnel	839	153	– 135		– 141	– 511	205
Provision pour restructuration	470	6	– 6		– 454		16
Provision pour garantie clients	88				– 88		
Provision pour pénalités sur marchés et pertes à terminaison	2 654		– 2 029		– 625		
Provision pour impôts et redressement fiscal		60	– 3			95	152
Provision médailles du travail							
Provision indemnités départ retraite							
Provision pour risques divers	2 459	1 103	– 1 110	– 1	– 874	– 902	675

Total	7 552	1 646	– 3 283	– 1	– 2 266	– 2 214	1 434

(A) Suivi des reprises sur provisions :

(En K€)	Charges correspondant aux reprises sur provisions	Reprises de provisions
Provision pour litiges clients / fournisseurs		
Provision pour litiges personnel		– 135
Provision pour restructuration	2	– 6
Provision pour garantie clients		
Provision pour pénalités sur marchés et pertes à terminaison		– 2 029
Provision pour impôts et redressement fiscal		– 3
Provision médailles du travail		
Provision indemnités départ retraite		
Provision pour risques divers	21	– 1 110
Total au 31/12/06	23	– 3 283

4.13. Emprunts & dettes financières. — L'échéancier des emprunts et dettes financières diverses est le suivant :

(En K€)	Total 31/12/06	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/05
Concours bancaires courants	27 089	27 089			38 032
Emprunt auprès des établissements de crédit	31 174	28 273	2 901		33 058
Emprunt de location financement	92	92			3 390
Codechef	19 841	1 200	18 641		20 027
C/C Chenard et Walker	2 622		2 622		2 593
Administrateur judiciaire	11 379		11 379		9 590
Autres dettes financières	202	202			2 226
Total au 31/12/06	92 399	56 856	35 543		
Total au 31/12/05		79 998	27 099	1 819	108 916

Le passif CCSF par société au 31.12.2006 se ventile de la façon suivante :

(En K€)	31/12/06	31/12/05
Arbel	957	
2F Industries		9 892
Fermoba Centre Industries	3 232	1 362
Fermoba Industries	7 409	4 224
Fermoba Est Industries	4 322	1 815
Fermoba Nord Industries	3 921	1 243
Total	19 841	18 536

4.14. Détail des autres dettes :

(En K€)	Valeur brute 31/12/06	Valeur brute 31/12/05
Avances et acomptes	5 014	21 153
Total avances et acomptes	5 014	21 153
Dettes fiscales et sociales :		
Personnel et comptes rattachés	3 192	4 826
Organismes sociaux	13 103	12 017
Etats et collectivités	7 938	11 541
Total dettes fiscales et sociales	24 233	28 384
Autres dettes :		
Factor		5 034
Produits constatés d'avance	768	793
Divers	1 289	8 401
Total Autres dettes	2 057	14 228
Total	31 304	63 765

5. – Notes sur le compte de résultat consolidé.

5.1. Résultat des activités opérationnelles. — Le compte de résultat par pôle d'activité se présente de la façon suivante :

(En K€)	Holding	Pôle Investissement	Pôle Ferroviaire	Holding Pôle Bâtiment	BU1	BU2	BU3	Pôle Bâtiment & Equipement de la Maison	Total
Produits des activités ordinaires	910	717	0	0	65 257	44 232	622	110 111	111 738
Autres produits de l'activité	0	0	0	– 29	0	– 717	0	– 746	– 746
Total des produits de l'activité	910	717	0	– 29	65 257	43 515	622	109 365	110 992
Achats consommés	0	0	0	0	– 20 258	– 16 013	– 483	– 36 754	– 36 754
Achats et charges externes	– 3 044	– 258	0	– 225	– 17 137	– 17 543	– 1 383	– 36 288	– 39 589
Subventions d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôts et taxes	– 35	– 198	0	– 2	– 1 697	– 382	– 69	– 2 149	– 2 382
Charges de personnel	– 3 685	0	0	0	– 28 602	– 8 368	– 154	– 37 125	– 40 810
Dotation aux amortissements et aux provisions nette	2 783	0	0	584	766	223	304	1 877	4 660
Provision sur écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges	216	12	0	– 1 201	428	236	– 130	– 667	– 439
Contre-partie des éliminations intragroupes	– 3 988	58	0	– 3 456	1 626	– 866	2 142	– 554	– 4 483
Résultat opérationnel	– 6 842	332	0	– 4 329	382	801	850	– 2 295	– 8 806
Coût de l'endettement net	– 1	– 199	0	– 754	– 296	– 611	– 1 070	– 2 730	– 2 930
Autres produits et charges financières	– 698	0	0	41	72	45	14	172	– 526
Résultat avant impôt	– 7 541	133	0	– 5 042	159	236	– 206	– 4 854	– 12 262
Impôt sur les résultats	6 520	– 46	0	– 2	– 32	– 32	– 6 584	– 6 650	– 177
Résultat net des entreprises intégrées	– 1 021	86	0	– 5 044	127	204	– 6 790	– 11 504	– 12 438
Activités destinées à être vendues ou abandonnées (1)	0	0	– 16 795	– 230	0	– 3 376	17 070	13 464	– 3 331
Résultat net de l'ensemble consolidé	– 1 021	86	– 16 795	– 5 275	127	– 3 172	10 280	1 960	– 15 769
Part revenant aux intérêts minoritaires	0	0	0	– 60	1	18	52	10	10
Résultat net (part du groupe)	– 1 021	86	– 16 795	– 5 215	126	– 3 190	10 229	1 950	– 15 779

(1) Dont la plus-value générée par la cession de l'activité de Franciaflex et filiales figurant à hauteur de 17,1 M€ dans le pôle d'activité BU3 du Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison.

Résultat des activités destinées à être vendues ou abandonnées.

Les résultats des activités destinées à être vendues ou abandonnées sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat pour un montant total de (3 331) K€ qui se détaillent de la façon suivante :

Filiale (en K€)	Résultat au 31/12/06
Arbel Fauvet Rail	– 16 516
AFBS	– 279
Décoglace Industries	– 2 569
Décotherm Industries	– 807
Ecran System Industries	– 230
2F Industries (plus-value de cession des activités de Franciaflex)	17 070
Total	– 3 331

Le détail de ces résultats par nature est le suivant :

(En K€)	Arbel Fauvet Rail	AFBS	Décoglace Industries	Décotherm Industries	Ecran System Industries	2F Industries	Total
Produits des activités ordinaires	30 939	301	3 739	1 608	2 527		39 114
Autres produits de l'activité	520		803	– 86	29		1 266
Total des produits de l'activité	31 459	301	4 542	1 522	2 556		40 380
Achats consommés	– 15 332	– 50	– 2 722	– 1 191	– 1 390		– 20 685
Achats et charges externes	– 10 981	– 196	– 1 985	– 378	– 505		– 14 044
Subventions d'exploitation							
Impôts et taxes	– 1 158		– 118	– 79	– 68		– 1 424
Charges de personnel	– 19 020	– 242	– 2 844	– 626	– 564		– 23 296
Dotation aux amortissements et aux provisions nette	– 2 476	– 14	– 1 182	– 32	– 48		– 3 752
Autres produits et charges	1 176	– 8	2 071		– 46		3 193
Contre-partie des éliminations intragroupes	4 493	– 10					4 483
Résultat opérationnel	– 11 839	– 219	– 2 238	– 784	– 65		– 15 145
Coût de l'endettement net	– 1 336	– 56	– 389	– 90	– 220		– 2 091
Autres produits et charges financières	– 3 341		74	71	55		– 3 141
Résultat avant impôt	– 16 516	– 275	– 2 553	– 803	– 230		– 20 377
Impôt sur les résultats		– 4	– 16	– 4			– 24
Résultat net des entreprises intégrées							
Activités destinées à être vendues ou abandonnées	– 16 516	– 279	– 2 569	– 807	– 230	17 070	– 3 331

5.2. Impôts sur les bénéfices. — Le groupe fiscal Arbel bénéficie d'une situation fiscale déficitaire. A titre d'information, nous rappelons que cette situation fiscale était structurée de la façon suivante :

(En K€)	31/12/06	31/12/05
Déficits (1)	155 461	133 788
Moins-values à long terme (2)		13 027

(1) A compter du 01/01/2004, cette rubrique regroupe les déficits ordinaires et les ARD.

(2) Conformément aux textes en vigueur, les moins values à long terme sur titres de participations antérieurement constatés ne sont plus déductibles à compter du 1er janvier 2007. Les plus values sur titres de participations n'étant pas imposables, les moins-values ne sont pas déductibles.

L'économie potentielle d'impôts résultant de ces reports était au 31.12.2006 d'environ 51 M€ sur les déficits.

Le groupe fiscal Arbel pour l'exercice 2006 est composé des sociétés suivantes : Arbel, Arbel Fauvet Rail, AFBS, Arbel Investissements, 2F Participations, 2F Industries, SEP, Calfeutrex, Fermoba Industries, Fermoba Est Industries, Fermoba Nord Industries et Fermoba Centre Industries.

La situation fiscale latente sur les sociétés du groupe Arbel non intégrées fiscalement n'est pas significative.

— Risque lié à une évolution de la réglementation fiscale : Par une instruction en date du 4 mars 2004, l'administration fiscale a pris acte de la décision de la Commission Européenne estimant que les dispositions de l'article 44 septies du CGI ne sont pas compatibles avec le droit européen.

Pour mémoire, l'article 44 septies prévoit une exonération temporaire d'IS au profit des sociétés créées pour reprendre une entreprise industrielle en difficulté. Au cours des exercices précédents, certaines sociétés du Groupe Arbel ont bénéficié de cet avantage fiscal.

Bien que la remise en cause de l'éventuel risque fiscal lié soit susceptible d'entraîner un reversement des sommes correspondantes, ni son principe ni ses modalités n'ont été arrêtées à ce jour. Par conséquent, le Groupe Arbel maintient la position retenue au 31.12.2005 et ne l'a pas anticipé dans les comptes 2006.

— Risque sur contrôle fiscal : La société 2F Industries s'est vue notifier un redressement à hauteur de 1 700 K€ sur les périodes 2002 et 2003 et qui a fait l'objet de réclamations. Dans l'hypothèse où ces redressements seraient confirmés et acceptés, leur impact porterait sur la réduction des déficits de la société Arbel sur les années correspondantes. Par conséquent, il n'y a pas lieu d'enregistrer de provisions complémentaires à ce titre.

Pour les autres sociétés du Groupe qui ont fait l'objet de contrôles fiscaux précédemment, les redressements ont été provisionnés à hauteur des montants non contestés ou pour lesquels un risque était encouru.

6. – Autres informations.

6.1. Engagements financiers. — Les engagements, garanties et cautions donnés par la société Arbel au bénéfice de ses filiales sont éliminés au niveau du Groupe consolidé et par conséquent ne figurent pas dans les tableaux ci-dessous.

Le Groupe n'a pas reçu d'engagements financiers.

— Effet du reclassement des opérations de location-financement :

Le reclassement des opérations de location financement hors sociétés destinées à être cédées ou abandonnées s'est traduit par :

(En K€)	31/12/06	31/12/05
Une augmentation des immobilisations corporelles (1)	996	1 515
Une augmentation des amortissements sur immobilisations corporelles	972	840
Une augmentation de dettes financières	92	520

(1) Ventilation par nature :

(En K€)	31/12/06	31/12/05
Terrains		
Constructions		
Autres	996	1 515
Total	996	1 515

— Autres engagements financiers (hors location financement) :

(En K€)	31/12/06	31/12/05
Dettes garanties par des sûretés réelles (1)	50 748	44 554
Effets escomptés non échus (hors sociétés destinées à être cédées ou abandonnées)	115	57

— Nantissements (1) :

– La société Arbel a nanti en date du 4 avril 2006 au profit de Natexis 500 000 titres de sa filiale 2F Participations, dans le cadre de la mise en place d'un emprunt de 6 900 K€,

– La société 2F Participations a nanti, en date du 2 juillet 2004, au profit de la Banque Natexis Banques Populaires, dans le cadre de la mise en place de l'emprunt de 6 500 K€, 995 000 actions (soit 99,50 % du capital) de sa filiale Fermoba Industries,

– La société 2F Participations a nanti, en date du 2 juillet 2004, au profit de la Banque Natexis Banques Populaires, dans le cadre de la mise en place de l'emprunt de 6 500 K€, 796 000 actions (soit 99,50 % du capital) de sa filiale 2F Industries,

– La société 2F Participations a nanti, en date du 2 juillet 2004, au profit de la Banque Natexis Banques Populaires, dans le cadre de la mise en place de l'emprunt de 6 500 K€, 99 993 actions (soit 99,50 % du capital) de sa filiale Fermoba Centre Industries,

– La société Arbel Fauvet Rail a nanti, en juin 2004, dans le cadre de l'accord Codechef de 4 307 853 euros, les 49 969 actions de sa filiale Lormafer, au bénéfice de l'Urssaf de Douai, du trésor Public de Lille et de la Trésorerie de Douai dont l'encours actuel est de 544 K€,

– La société Arbel a nanti les titres de l'EURL Arbel Investissement en garantie de deux prêts consentis en date du 7 août 2001 par Bayerische Handelsbank Aktiengesellshaft et en date du 12 avril 2002 par HBV Real Estate Bank AG pour 5 411 K€ et d'un prêt de Natexis Banques Populaires en date du 28 mai 2004 pour 2 500 K€,

– La société Arbel a nanti en date du 4 avril 2006 au profit de Natexis 13 729 252 titres de sa filiale Arbel Fauvet Rail, dans le cadre de la mise en place d'un emprunt de 6 900 K€,

– La société Arbel a nanti en 2006 les titres de ses filiales Fermoba Est Industries et Fermoba Nord Industries au profit de Natexis en garantie des découverts bancaires accordés par celle-ci pour un montant de 10 000 K€.

— Hypothèques (1) : La société Arbel a donné en garantie du moratoire accordé par la Codechef / CCSF un certain nombre de biens immobiliers appartenant aux sociétés Fermoba Nord Industries, Fermoba Est Industries et Fermoba Centre Industries pour un montant total de 18,9 M€.

— Saisies conservatoires des titres : Dans le cadre du litige opposant la société les sociétés Arbel et Arbel Fauvet Rail et Eurotunnel, la société Eurotunnel a procédé à une saisie conservatoire judiciaire des titres des sociétés Arbel Fauvet Rail, Lormafer et 2F Participations appartenant à Arbel (se reporter au chapitre Faits marquants - section Pôle Ferroviaire).

6.2. Effectif moyen inscrit ventilé par catégorie. — Les effectifs décrits ci-dessous s'entendent hors activités cédées ou abandonnées, lesquelles représentent un effectif moyen inscrit total au 31 décembre 2006 de 287 personnes.

	31/12/06	**31/12/05**
Cadres	104	147
Employés et agents de maîtrise	436	591
Ouvriers	407	822
Total	947	1 560

— Information sectorielle :

	Pôle Bâtiment et Equipement de la Maison	**Pôle Ferroviaire**	**Pôle Immobilier**	**Holding**	**Total**
Cadres	89			15	104
Employés et agents de maîtrise	430			6	436
Ouvriers	407				407
Total au 31/12/06	926			21	947
Total au 31/12/05	1 001	530		29	1 560

— Rémunération des dirigeants : Le montant des rémunérations alloué au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions est de 435 850 €.

6.3. Informations sur les risques de marché. — Les sociétés du Groupe ne prennent aucune position spéculative en matière financière.
Au 31 décembre 2006, le Groupe ARBEL n'a pas pris d'engagement de couverture contre le risque de change.

0705665